

## Une famille vaunageole au xixe siècle

Sylvie Fadat-Vincent

## ▶ To cite this version:

Sylvie Fadat-Vincent. Une famille vaunageole au xixe siècle. Histoire. 2022. dumas-04079350

## HAL Id: dumas-04079350 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04079350v1

Submitted on 24 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





# Une famille Vaunageole au XIX<sup>e</sup> siècle



Sylvie Fadat Vincent Promotion Croc Archives DU Généalogie et Histoire des Familles Présentiel 2022 Sous la direction de M. Stéphane COSSON

## Petite anecdote familiale:

La famille Paut où devrais-je dire les familles Paut, il y en a beaucoup à Caveirac! Certaines se disaient sans parenté entre elles!

Dans les années 1960, certains faisaient même la différence de curieuse façon.

Voici une petite anecdote qui arriva à mon père juste après son mariage.

Il n'était pas de Caveirac, un jour alors qu'il chassait dans les collines, il croisa un homme qui lui demanda qui il était ?

Mon père répondit : « Je suis le gendre de Paut! »

et l'autre de demander « Paut ! Le riche ou le pauvre ? ».

Quand mon père rentra chez ses beaux parents, il raconta sa rencontre à mon grandpère, celui-ci en souriant lui répondit :

« T'as pas eu de chance, t'as rencontré la pauvre! ».

Mes parents ont partagé cinquante deux ans de vie commune jusqu'en 2013.

La véritable richesse n'est pas dans les choses mais dans le cœur!

Après avoir découvert que l'un de mes ascendants avaient eu quinze enfants, je ne peux m'empêcher de penser que les Paut qu'ils soient riches ou pauvres doivent être parents.

Je dédie ce mémoire à ma mère qui a précisément 87 ans aujourd'hui. Elle est la dernière descendante de cette lignée à porter le nom PAUT.



Les petits enfants de Louis et Rose

Ernest, Emilienne et Evodie (assise au centre Noélie Farjon) (photo prise après 1902) - collection familiale -

Je soussignée Sylvie Fadat Vincent certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations et n'a jamais été publié.

# Sommaire

Les consignes	. page 1
INTRODUCTION	. page 2
I / LE VILLAGE DE CAVEIRAC	page 3
1. Toponymie	
2. Armoirie	
3. Situation géographique	
4. Bref historique du village	
4.1 Le château de Caveirac	
4.2 et aujourd'hui	
5. Démographie et les raisons de son accroissement	. page 6
II / PRESENTATION DU COUPLE CENTRAL	page 9
1. Naissance de Louis Paut	page 9
1.1 Le service militaire	
2. Naissance de Rose Aubat	
3. Mariage de Rose Aubat et louis Paut	
3.1 Que nous apprend cet acte?	
4. Le décès de Louis Paut	
5. La nécessaire consultation des archives de l'enregistrement	F0
et des hypothèques	. nage 18
6. Le cadastre Napoléonien	
7. Le décès de Rose Aubat	
	, F 9
III /ASCENDANCE DE ROSE ET LOUIS	page 25
1. Couple +1 : Paut Henri et Servière Elizabeth	page 25
2. Couple + 2 : Paut Henri et Brunel Magdelaine	page 29
3. Couple +3 : Paut Henri et Moynier Marie	
IV/ DESCENDANCE DE ROSE ET LOUIS	nage 34
1. Couple -1 : Paut Mélien et Farjon Noélie	
2. Couple -2 : Paut Ernest et Toureille Olga	
CONCLUSION	page 20
CONCLUSION	
ANNEXES	
BIBLIOGRAPHIE	
SOURCE INTERNET	
REMERCIEMENTS	page 58

Les	con	sign	ies
LCS	COIL	3.5.	CO

La recherche doit être faite à partir d'un couple principal de notre choix marié entre 1833 et 1842. Ce couple peut-être issu de notre ascendance ou pas. Nous devons le présenter, ainsi que les frères et sœurs. Il faut également remonter de trois générations au-dessus, avec les collatéraux, puis présenter les enfants et les petits-enfants du couple. L'histoire de la commune du lieu de mariage du couple principal doit être traitée, en se limitant à la période des XVIe au XXIe siècles. Les recherches s'appuieront sur des sources diverses telles que l'état civil, recensements, notaires, armée, hypothèques, cadastre, archives religieuses.

#### INTRODUCTION

Choisir comme thème de mon mémoire un couple parmi ma généalogie familiale ne fut pas de prime abord la chose la plus facile. L'obligation que le couple se soit marié entre 1833 et 1842 a considérablement limité mon choix.

Il restait cependant plusieurs « candidats ».

Ma préférence s'est portée sur Louis PAUT et Rose<sup>1</sup> AUBAT.

Lorsque j'ai commencé le D.U généalogie et histoire des familles j'étais encore en activité professionnelle, j'ai donc privilégié la proximité géographique puisqu'ils vivaient dans la commune dans laquelle j'habite actuellement, à savoir, Caveirac.

Cette proximité, avec la mairie et les archives départementales du Gard, lieux où se sont concentrées principalement mes recherches ont été plus aisées.

Enfin, j'ai choisi ce couple car j'avais déjà fait la généalogie agnatique<sup>2</sup> de cette branche familiale il y a quelques années. Je n'avais pas recherché les fratries, ni fait de recherches poussées sur les individus (contrat de mariage, militaire, patrimoine immobilier...).

J'ai donc repris mes recherches antérieures en les complétant plus précisément et en les enrichissant. La méthodologie, la recherche des actes, mes réflexions seront expliqués au fur et à mesure.

Je ne peux envisager la généalogie sans appréhender le milieu social, économique et religieux dans lequel vivait mes ancêtres. Je me suis efforcée tout au long de ce mémoire, de décrire, autant que possible, ces aspects afin de comprendre quelles étaient leurs conditions de vie.

Après avoir situer Caveirac, fait un bref historique du village, étudier la démographie je vous présenterai mon couple central puis leurs ascendants sur trois générations et enfin la descendance sur deux générations. J'ai pris toutefois la liberté de « déborder » un peu sur la troisième génération qui me touche d'un peu plus prés.

Enfin, dans le but de simplifier la lecture, je nommerais mon couple par leurs prénoms à savoir «Louis» et «Rose» de même que chaque couple de chaque génération.

ses enfants.

<sup>-</sup>

<sup>1</sup> L'orthographe du prénom Rose varie d'un acte à l'autre, elle naît sous le patronyme de Roze avec un Z, sur son acte de mariage Rose est orthographié avec un S. Afin d'uniformiser l'ensemble, j'ai fait le choix d'écrire Rose avec un S. 2 Un arbre agnatique ou lignée agnatique reprend l'ascendance mâle d'une personne, celle qui transmet le patronyme à

## 1. Toponymie

« La plus ancienne mention connue du nom de «Caveirac» remonte à la fin du IX<sup>e</sup>s. ap. J.-C. et s'observe dans une charte cartulaire de l'église cathédrale Notre-Dame de Nîmes. Le nom Cavariago est alors attribué à une villa médiévale localisée au village actuel de Caveirac ... selon le professeur Ch.Camproux, le toponyme Caveirac est composé du nom d'homme gaulois Cavarius et du suffixe gaulois – acos. Si l'on se fie à l'interprétation toponymique, le nom Cavariacos, latinisé en Cavariacum, pourrait alors désigner un domaine gallo-romain possédé par un certain Cavarius³».

#### 2. Armoirie

Caveirac n'avait pas d'armoirie jusqu'en 1988 car le village était sous l'ancien régime<sup>4</sup> sous la dépendance d'une autre seigneurie (Calvisson).

Les inondations exceptionnelles du 3 octobre 1988 dans la région nîmoise n'épargnèrent pas Caveirac, des quartiers entiers furent touchés. La solidarité et l'entraide entre les habitants furent immenses. Le conseil municipal de l'époque et en particulier Paul Landini soumirent l'idée de la création d'un blason pour le village avec une devise, en souvenir de cette fraternité entre Caveiracois.

Sur les conseils de la commission d'héraldique le blason fut crée. En voici l'interprétation:



« sur fond bleu azur<sup>5</sup>, l'écusson en cœur fond de gueules au château d'argent à quatre tours, à la terrasse ondée du même<sup>6</sup>.

De part et d'autre du blason l'on trouve les soutiens, rameaux d'oliviers à gauche et grappes et feuilles de vignes à droite, toutes deux reliées par un lien de chanvre, pouvant être assimilé à un lambrequin. La devise signifie «unis dans l'adversité<sup>7</sup>».

Voici une explication détaillée des éléments qui composent cette armoirie.

Les quatre tours du château du XVII<sup>e</sup> s. sont dessinées et vues de dessus, les deux frises ondoyantes dessous représentent les deux ruisseaux qui coulent dans le village, le Rhôny et le Rians.

Enfin, les soutiens représentant une branche d'olivier qui évoque la culture essentielle du village jusqu'en 1956 (date des grandes gelées ayant décimées une grande partie des oliveraies en Vaunage)

<sup>3</sup> *Caveirac, porte de la Vaunage*, Protohistoire et antiquité, Olivier Boyer, p.57 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

<sup>4</sup> Ancien régime, période antérieure à la révolution française.

<sup>5</sup> En héraldique, les couleurs sont désignées de la façon suivante: azur pour bleu, argent pour blanc, gueules pour rouge, sinople pour vert, sable pour noir.

<sup>6</sup> De même, c'est à dire identique à la dernière couleur évoquée, à savoir l'argent.

<sup>7</sup> *Caveirac*, *porte de la Vaunage*, Le château: que reste-t'il en l'an 2000 ?, Gérard Trauchessec, p.121 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

et les grappes et feuilles de vignes représentent la viticulture. Enfin, le lien de chanvre symbolise les autres cultures présentent à Caveirac au XIX<sup>e</sup> s. , le blé, asperges ... .

Voici enfin, une interprétation plus conforme aux règles héraldiques :

« de gueules au château d'argent vu de haut à la rivière d'argent en pointé bas, orné d'une branche d'olivier et de vigne en support et timbré d'une sentence (In adversis concordes)<sup>8</sup>.

## 3. Situation géographique

Caveirac se situe à l'ouest de la ville de Nîmes, premier village en direction de Sommières, à l'entrée de cette vaste vallée qui constitue la Vaunage, entourée de collines. C'est pour cette raison que l'on peut souvent lire : Caveirac, porte de la Vaunage<sup>9</sup>.

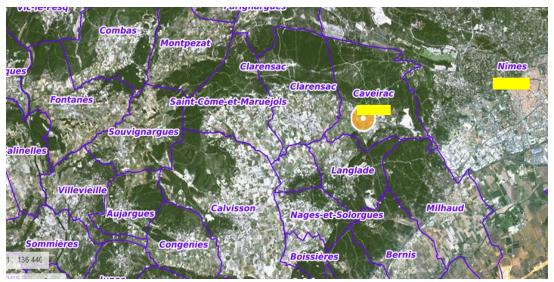


Photo aérienne, commune de Caveirac.

## 4/ Bref historique du village

Comme indiqué dans la toponymie, Caveirac trouve son origine au IX<sup>e</sup> siècle, mais faisons un « bond » dans le temps pour évoquer le village durant le XVIII<sup>e</sup>, XIX et XX<sup>e</sup> siècle, périodes durant lesquelles les ascendants, descendants et le couple de référence ont vécu.

C'est alors un village composées de garrigues, d'oliviers et de pâturages, lieu propice à l'élevage des moutons. Côté plaine de grands champs de blé et de vignes composent l'essentiel du paysage. Nous sommes donc dans un petit village rural qui tire sa subsistance de l'élevage et de l'agriculture.

<sup>8</sup> Interprétation vu en cours d'héraldique, D.U généalogie et histoire des familles, université de Nîmes, année 2022, professeur : Mr DESSACHY Matthieu.

<sup>9</sup> https://www.geoportail.gouv.fr/carte (juin 2022).

## 4.1 Le château de Caveirac10

Voici La première mention de l'établissement d'une seigneurie à Caveirac se situe en 1260, Pons Buade, en raison de services rendus au roi reçoit du roi Saint Louis, trente livres tournois sur la seigneurie de Caveirac. Plusieurs seigneurs vont se succéder au fils des siècles:

Pons Buade: 1260/1458

Jean de Lussan et les de Carles: 1521/1589

Il y a une mention d'un dénommé Blaise de Carles en 1545 qui achète une maison, précisons toutefois que la mention de « château » peut simplement indiquée le lieu d'habitation du seigneur. Ce qui semble cohérent car de l'ancien château féodal rien ne subsiste aujourd'hui dans le village et seulement quelques mentions de « château » apparaissent dans les archives.

L'acte d'assise de Calvisson de 1304 au profit de Guillaume de Nogaret, qui énumère les châteaux de la Vaunage, nous confirme que celui de Caveirac n'y figure pas.

Cela semble cohérent avec l'achat de 1545 de Blaise de Carles,

Les « de Montolieu » et les «de Robert», sont co-seigneurs (avant 1589 / 1665)

Jacques de Boisson fait l'acquisition du château, certainement construit sur l'ancienne bâtisse des De Carles en 1654. Il va entreprendre de grands travaux mais dès 1690, endetté il commence à vendre des terres à Pierre de Sartre. Lorsqu'il meurt en 1696, il est ruiné. Pierre de Sartre qui entre temps à acquis le reste des terres et le château devient le nouveau seigneur en 1697. Il achète donc son titre en même temps que la propriété. A partir de 1710, ruiné lui aussi, il vend en 1713 à Raimond de Novi. Les descendants des de Novi garderont le château jusqu'en 1794.

Après la révolution, le château fut entièrement pillé par les habitants mais fort heureusement l'édifice ne fut pas endommagé.

En 1859, le parc fut divisé en plusieurs parcelles toutes destinées à la culture de la vigne alors en plein essor. Le château fut également divisé en plusieurs appartements, la mairie y a installé ses bureaux.



Château de Caveirac de nos jours, vue depuis le parc<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> *Caveirac*, *porte de la Vaunage*, Les seigneuries et les seigneurs, René Mejean, p.189, 190 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

<sup>11</sup> Photo château de Caveirac, collection privé, Sylvie Fadat Vincent, 2019.

## 4.2 et aujourd'hui ...

A partir des années 1950, la mévente du vin, le grand gel de 1956 qui décima une grande partie des oliviers accélérèrent l'arrachage des ceps et l'abattage des arbres. Peu à peu ces modes de cultures furent abandonnés au profit des usines de la grande ville voisine de Nîmes. Les « caveiracois » allèrent grossir le flot des ouvriers des usines textiles, de chaussures ....

Dans les années 1980, le village atteignait 1000 habitants, puis 3000 à la fin du XX<sup>e</sup> siècle devenant un «village dortoir» proche de Nîmes et de ses multiples possibilités d'emplois. Enfin, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, il y a 4368 habitants.

### 5. Démographie et les raisons de son accroissement

Difficile de faire une estimation exacte avant la révolution étant donné que les recensements de populations tels que nous les connaissons aujourd'hui n'existaient pas encore.

Cependant, *L'annuaire du Gard des paroisses et communes de France*<sup>12</sup> donne les chiffres suivants pour Caveirac :

	1709	1759	1774	1789	1790
en feux <sup>13</sup>	190	120	110	176	160

Ces données nous sont parvenus grâce aux livres d'impôts, les compoi $x^{14}$ , on estime qu'un feu équivaut à  $4,5^{15}$  personnes.

	1709	1759	1774	<u> 1789</u>	<u> 1790 </u>
en habitants	855	540	495	792	720

La croissance démographique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on constate sur l'ensemble du royaume mais également à Caveirac s'explique par la diminution des fléaux que sont la guerre, la famine et la peste.

En effet, de 1715 à 1740, la France est en paix. La guerre de 7 ans (1756/1763) a lieu principalement sur le continent européen. Peu de conflits vont se dérouler dans le royaume de France, ce sont surtout les colonies françaises (Saint Domingue, Guadeloupe, Martinique) et l'Inde<sup>16</sup> qui seront impactées.

Le développement de la médecine, l'apparition de traités d'hygiénisme, la loi de 1776 obligeant le déplacement des cimetières en dehors des villes vont améliorer les conditions de vie des habitants. Caveirac déplacera son cimetière en 1775 en faisant l'acquisition d'un terrain à l'extérieur du village<sup>17</sup>.

Toutes ces mesures vont influer favorablement le développement démographique.

<sup>12</sup> L'annuaire du Gard des paroisses et communes de France, p. 59, D. Lacroix, éd. du C.N.R.S., 1986.

<sup>13</sup> Un feu équivaut à un foyer, une famille. Le nombre de feux d'une localité permet d'évaluer le montant des impôts qui pourront être prélevés.

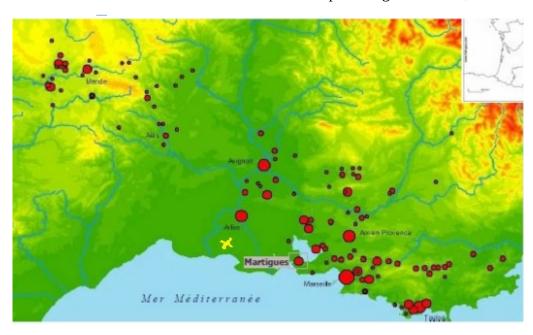
<sup>14</sup> Compoix: apparaissent à partir du XVI<sup>e</sup> s. tenus par la communauté,permet de déterminer le montant de la taille, donne un résumé des terres de chaque propriétaires et le montant de son impôt.

<sup>15</sup> Cours d'histoire moderne, D.U généalogie et histoire des familles, université de Nîmes, Sylvain Olivier, année 2022. En effet, l'usage est de compter de façon arbitraire et approximative.

<sup>16</sup> Cours d'histoire moderne, D.U généalogie et histoire des familles, université de Nîmes, Sylvain Olivier, année 2022.

<sup>17</sup> A.D. Gard, Goiffon, BH 895, 1881, p. 428.

L'épisode de peste de 1720 à Marseille va s'étendre comme l'indique la carte ci dessous en Provence et dans la basse vallée du Rhône mais n'atteindra pas la région nîmoise, ni la Vaunage.



Carte de l'épidémie de peste en 1720 à Marseille, en Provence et bas Languedoc<sup>18</sup>. **X** Situation région nîmoise

Enfin la politique de Louis XVI va permettre à des agronomes de développer leurs traités d'agronomie et notamment d'encourager le mouvement physiocratique<sup>19</sup>. Ce mouvement favorise le défrichement des garrigues et permet de gagner des terres cultivables ou des pâtures pour le bétail. Cela tombe bien car des garrigues à Caveirac il y en a beaucoup. Des vignes et des oliviers vont être plantés sur ces terres nouvellement défrichées. Après la révolution, c'est la révolution agricole du XIX<sup>e</sup> siècle qui va profiter aux habitants.

En effet, l'apparition de nouvelles techniques pour labourer avec des outils plus performants (herse en fer, semoir à grain en ligne...) vont améliorer les rendements. Les paysans vont voir leurs revenus augmentés, ils vont consommer davantage de produits manufacturés. L'apparition de petites manufactures locales va être pourvoyeuse de main d'œuvre, à Caveirac une filature de soie fonctionne, deux distilleries fabriquent de l'eau de vie mais un terrible fléau va mettre un coup d'arrêt à l'économie locale. Les chiffres du recensement le confirme, en effet en 1861, Caveirac compte 883 habitants contre 855 en 1876. Cette diminution s'explique par le phylloxéra<sup>20</sup> qui détruisit la totalité des vignes. Beaucoup d'ouvriers viticoles et leurs familles durent quitter le village pour trouver ailleurs d'autres moyens de subsistances.

<sup>18</sup> *Vers un système d'information géographique pour l'étude des épidémies du passé*, Séguy Isabelle, Bernigaud Nicolas, Tzortzis Stéphan, Signoli Michel, Congrès de la Commission Internationale de Démographie Historique : Données nominatives et nouveaux développements en démographie historique, Jul 2005, Sydney, Australie

<sup>19</sup> Les idées physiocratiques (courant de pensée venant d'Angleterre, les physiocrates considèrent que la richesse vient, exclusivement de la terre) se développent en France à partir de 1760, incitation au défrichement de terres (loi de 1766) sont exemptées d'impôts (dîme, taille, vingtième) pendant une durée de 15 ans si la terre devient rentable. Cours d'histoire moderne, D.U généalogie et histoire des familles, université de Nîmes, Sylvain Olivier, année 2022.

<sup>20</sup> Originaire des États-Unis, le phylloxéra est un insecte piqueur apparenté aux pucerons. Il fut signalé pour la première fois en France en 1863. Au 19<sup>e</sup> siècle, le phylloxéra eut une importance sociale et dramatique sur la viticulture française et européenne qui fut dévastée et qui dut intégralement se reconstruire. .https://www.vignevin.com/publications/fiches-pratiques/le-phylloxera (juin 2022).

A partir de 1876, le chantier du chemin de fer apporte son lot de journaliers et fait repartir à la hausse les chiffres des recensements<sup>21</sup> entre 1876 et 1881.

Après la mise en service du train en 1882 reliant Nîmes à Sommières, le recensement de 1886 comptabilise 117 individus en moins par rapport à 1881 car tous les ouvriers travaillant à la création du chemin de fer sont partis.

<u>année</u> habitants	1806 774	1820 803	1831 840	1841 850	1851 842	1861 883
1876	1881	1886	1891	1901	1911	
855	878	761	767	750	781	

Après 1886, les chiffres du recensement stagne et n'évolue plus en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ici comme ailleurs les idées malthusiennes<sup>22</sup>se répandent, avec pour conséquence une diminution du nombre d'enfants par couple. En 1886, en Vaunage, 86% des couples n'ont pas plus de deux enfants, 10% en ont trois et seulement 4% en ont quatre et plus<sup>23</sup>. Début XX<sup>e</sup> siècle, juste avant la première guerre mondiale, le nombre d'habitants augmentent, Caveirac a reconstitué depuis longtemps ses vignobles, ces habitants vivent de la viticulture, entre temps une coopérative a vu le jour, les raisins de table se vendent dans la France entière grâce au chemin de fer. De nombreux métiers en lien avec la vigne font vivre de nombreuses familles.

<sup>21</sup> Dictionnaire d'histoire administrative et démographique des paroisses et communes de France établi par le C.N.R.S, selon les originaux disponibles aux archives départementales du Gard sous la côte 6 M 209.

<sup>22</sup> Le malthusianisme est d'abord une doctrine démographique issue de Thomas Robert Malthus (1766-1834) qui énonçait que la prospérité économique passe par un contrôle de la fécondité, permettant d'obtenir une croissance de la population à un rythme comparable à celui de la croissance des moyens de subsistance.https://www.melchior.fr/notion/malthusianisme.

<sup>23</sup> La Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle, La population de la Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle, Philippe Chareyre, p. 89 – collection colporteur, ouvrage collectif,éd. Lacour, 1996.

## 1. Naissance de Louis Paut<sup>24</sup>

Né le 21/03/1818, fils de Henry Paut, cultivateur âgé de 34 ans, domicilié dans cette commune de Caveirac et de Elizabeth Servière son épouse.

700 6 L'an Mil hent cent dis hent es le vingt un Mars à l'aut Louis Six heure après mi d'i, pardevant nous Maire officies public de l'avei rai, l'autoride faint Manuert, departement dugard, let l'ornparu le sieur heury pant Cuttivalem aye de trente quatre aux, dominité dans cette l'omnume de Covirai, lequel nous appresente un aufant du Jexe Mas culin de lui declarant ne légens hui vingtem Mars présent mois à deux heure agrés mi di, es de llipabeth Serviere den groude, et auguel il adeclare voulois dommes le prénom de Louis)

Extrait acte de naissance: « L'an mil huit cent dix huit et le vingtième mars à six heure après midi pardevant nous Maire officier public de l'état civil de la commune de Caveirac, canton de Saint Mamert, département du Gard, est comparu le sieur Henry Paut, cultivateur âgé de trente quatre ans, domicilié dans cette commune de Caveirac, lequel nous à présenter un enfant du sexe masculin de lui déclarant né ce jourd'hui [aujourd'hui] vingt un mars présent mois à deux heures après midi, et de Elizabeth Servière son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Louis ... ».

#### 1.1 Le service militaire :

« De la Révolution à 1905, le soldat est désigné par le tirage au sort. De 1800 à 1872, il a la possibilité de payer un remplaçant.

A partir de la loi du 8 nivôse an 11<sup>25</sup>, jusqu'en 1905, c'est le tirage au sort qui prévaudra. La loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818 établit l'appel. Celui qui a tiré un bon numéro ne part pas <sup>26</sup>».

Louis comme tout homme de la république sera inscrit sur le tableau de recensement militaire. La liste de tirage au sort<sup>27</sup> établie pour chaque classe (année de naissance + 20 ans) indique pour chaque individu son nom, prénom, date et lieu de naissance, les noms et prénoms de ses parents, sa profession, le motif d'exemption ou de dispense et enfin la décision prise par le conseil de révision et le motif.

<sup>24</sup> Archives départementales du Gard, commune de Caveirac, acte de naissance, 5 E 2390.

<sup>25</sup> Le calendrier républicain avait pour but de réduire l'influence de l'église dans le quotidien des français, la Convention crée le calendrier républicain (aussi appelé calendrier révolutionnaire) en octobre 1793 en remplacement du calendrier grégorien. C'est l'Empereur Napoléon 1er qui abolit le calendrier républicain, fin 1805. Le 11 nivôse AN II correspond au 22 décembre 1802.

<sup>26</sup> Cours de généalogie, D.U généalogie et histoire des familles, université de Nîmes, Stéphane Cosson, année 2022.

<sup>27</sup> Archives départementales du Gard, archives militaires, liste du tirage au sort 1838, 1 R 160 (voir en annexe).

Louis se présente avec une fracture du bras gauche, il sera exempté pour cause de difformité du bras gauche.

## 2. Naissance de Rose Aubat<sup>28</sup>

Née le 15/09/1820, fille de Louis Aubat, cultivateur âgé de 25 ans, domicilié dans cette commune de Caveirac et de Marguerite Imbert son épouse native de Saint Dionisy.

Les parents de Rose se marient le 14/11/1815 à<sup>29</sup> Saint Dionisy, village proche de Caveirac.

J'ai recherché les enfants de ce couple dans la commune de Caveirac à partir de 1820 en remontant dans le temps.

Mise à part Rose je n'ai trouvé aucune autre naissance.

Étant donné que Marguerite est native de Saint Dionisy, j'ai pensé qu'ils avaient d'abord vécu dans ce village après leur mariage.

J'ai trouvé la naissance d'un seul enfant à Saint Dionisy :

- Louis né le 04/11/1816

En consultant les registres de Caveirac<sup>30</sup>, cette fois à partir de 1820, j'ai trouvé d'autres naissances : - Louis né le 03/02/1824

Encore un bébé de remplacement, en consultant les registres de décès, j'ai trouvé le décès du premier bébé nommé Louis né en 1816, il est mort à Caveirac le 21/11/1823.

- Jacques né le 08/04/1830

En parallèle je découvre le décès du deuxième bébé Louis le 25/05/1834.

Finalement, Rose et son frère Jacques seront les deux seuls enfants survivants de la fratrie.

most More L'an Mil huit cent vingt et le quinque septembre àluit pemer du Soir, parvivant mont Maire officies de létateix il de la Comment de Cavirar, Cantonde et Mamerte departement la jour de l'impare le siens Louis aubate Cultivateur du de de Vingt cinq and dominibile dans cette commune de Carrirar, lequel nous apresente un enfant de desperment funion de lui declarant re Cépandhis quine septembre funion de lui declarant re Cépandhis quine septembre pritent mois à huit heures du matin, de Margierité judents pritent mois à huit heures du matin, de Margierité judents

<u>Extrait acte de naissance</u>: « L'an mil huit cent vingt et le quinze septembre à hui heures du soir, pardevant nous maire officier de l'état civil de

<sup>28</sup> Archives départementales du Gard, commune de Caveirac, acte de naissance, 5 E 2390.

<sup>29</sup> Archives départementales du Gard, commune de Saint Dionisy, acte de mariage, 5 E 4858.

<sup>30</sup> Archives départementales du Gard, commune de Caveirac, acte de naissance, 5 E 2392, 5 E 2394.

la commune de Caveirac, canton de St Mamert, département d du Gard, est comparu le Sieur Louis Aubat, cultivateur âgé de vingt cinq ans, domicilié dans cette commune de Caveirac, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin de lui déclarant née ce jourd'hui [aujourd'hui] quinze septembre présent mois à huit heures du matin et de Marguerite Imbert son épouse et auquel il a donné le prénom de Roze... ».

## 3. Mariage de Rose Aubat et Louis Paut

Le mariage est célébré le 25/10/1841<sup>31</sup> à Caveirac.

31 Archives départementales du Gard, commune de Caveirac, acte de mariage, 5 E 2395.

Lan Mil hout cent querante un & le singt cinq octobre house Du Soir parderant nous francoir castany maire officier De lotat civil, de la commune de cavirad, canten de : mert, aroud ifferent de nisme, Departement du gurd. est c Sieur Bouin paut, cultivateur à ge de sings trois aux, henry out Jecel a carton Tedecer est aun Elisabeth Jersiere Saw profession a give Soft and le dit hour pant. Somicilia arecdamere Dand celle de carterac la quelle ici prédente « condentante, augré igo d'une part, & demoiselle roser centrat, dans pro, un aw fille majeure & le gitime de Gouir cultitateur cieje des quarante huit and R de marquerte. Same profession, ci je de cinquante and tour les trois lier dans cette commune de careirae, les qu'el ici present et : Sentant aupresent mariage Vanto parts nous out re noceder ala bélabotion du maria y projeté en tre enf. mblication out été faiter dans la commune de saiver Louis Dimancher Difney at rings dif Septembre Dernier heure Jaux midi, ancome opposition ne now apart et diquipes fair droit à leur juste réquisitione aprie avoir les pièces de desses mentionnes, et du chapitre pp du intitulé mariage, avous démandé au futur Ejwag et à ine Epouse, The realest de preudre pour mari & pour feins chacun deuf ayant reponde aleparement & affamations de claron au nom de latie que le Sieux Louis pant & : Seller roder aubat, Sout wind en mariage, To tout quoi avour dresse le présent acte en présence des sieur francien mojnietaire a go de quarante deuf and, ye an in arignan, my · taire de ge de trente quatre au autoine Laussine neur trente Seuf aux Comin Bourauquet, proprietaire à cos de trente un and tout les quatre as minarent des partier & domicilier dans commune de careira les quel out di que avec une le piete acte ainsi que le pire de la fature toute les autres partie out déclare nele davoir faire de ce re quir ogrie lecture faite. le renvoi un mor qui à it tousé - publique hours, opproudant D. Bouranquet anabat Cest Saussine fail fontagne Castlang mains

## Transcription de l'acte de mariage :

« L'an mil huit cent quarante un [et] le vingt cinq octobre heure de six du soir # pardevant nous François Castang, maire officier public de l'état civil, de la commune de Caveirac, canton de St Mamert, arrondissement de Nismes, département du Gard est comparu le Sieur Louis Paut, cultivateur âgé de vingt trois ans, fils mineur [et] légitime de feu Henri Paut décédé à Caveirac le dix août mil huit cent vingt, dont l'acte de décès est annexée au présent mariage [et] de Elisabeth Servière, sans profession, âgée de cinquante sept ans, le dit Louis Paut domicilié avec sa mère dans cette commune de Caveirac, laquelle ici présente [et] consentante au présent mariage d'une part, [et] demoiselle Roses Aubat, sans profession âgée de vingt un an, fille majeure [et] légitime de Louis Aubat cultivateur, âgé de quarante huit ans [et] Marguerite Imbert, sans profession, âgée de cinquante ans, tous les trois domici-

liés dans cette commune de Caveirac, lesquels ici présent et consentant au présent mariage. D'autre part, nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites dans la commune de Caveirac les dimanches dix neuf et vingt six septembre dernier, heure de midi, aucune opposition ne nous ayant été signifiée faisont droit à leur juste réquisition, après avoir fait lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du code civil intitulé mariage, avons demandé au futur époux et à sa future épouse s'ils veulent se prendre pour mari [et] pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément [et] affirmativement, déclarons au nom de la loi que le sieur Louis Paut [et] demoiselle Roses Aubat sont unis en mariage de tout quoi nous avons dressé le présent acte en présence des sieurs François Fontayne, propriétaire âgé de quarante deux ans, Jean Marignan, propriétaire âgé de trente quatre ans, Antoine Saussine, maçon âgé de trente deux ans, Louis Bouzanquet, propriétaire, âgé de trente un ans tous les quatre comparents des parties[et] domiciliés dans cette commune de Caveirac, les quels ont signé avec nous le présent acte ainsi que le père de la future toutes les autres parties ont déclaré ne le savoir faire de ce requis après lecture faite. # dans une salle de la maison commune publiquement, approuvant le renvoi un mot qui a été touché ».

L. Aubat L. Bouzanquet Marignan

Ant. Saussine Fais Fontayne Castang maire

## 3.1 Que nous apprend cet acte?

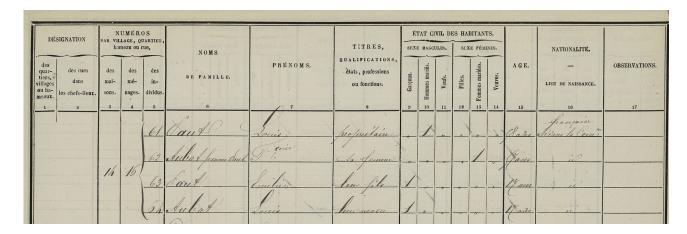
Louis âgé de 23 ans, mineur matrimonial<sup>32</sup> le jour de son mariage est orphelin de père, seule sa mère est présente, il est cultivateur et vit à Caveirac avec sa mère.

Rose âgée de 21 ans majeure le jour de son mariage, est entourée de ses parents avec qui elle habite à Caveirac, elle est sans profession.

Le recensement de 1836 m'aurait permis de connaître précisément le lieu où ils habitaient dans le village, s'ils étaient voisins, s'ils habitaient dans une maison avec des dépendances, une cour, un puits, une grange ... et connaître ainsi

leurs niveaux de vie. Malheureusement ce recensement ne nous est pas parvenu.

Dans le recensement suivant de 1876 sont présents dans le foyer de Louis et Rose qui apparaît sous le prénom de Françoise<sup>33</sup>, leur fils Emilien de 17 ans , à noter qu'il est enregistré sous le prénom de Mélien sur son acte de naissance de 1859<sup>34</sup> et Louis Aubat leur neveu âgé aussi de 17 ans.



Recensement de 1876, commune de Caveirac

Sur ce recensement Louis et Rose ont respectivement 58 et 57 ans, il est peu probable qu'ils aient eu d'autres enfants ensuite. Afin de n'en omettre aucun, j'ai dépouillé systématiquement les registres de naissance<sup>35</sup> de la commune de Caveirac de 1876 en remontant dans le temps jusqu'en 1841 date de leur mariage.

<sup>32</sup> L'âge minimum pour se marier est de 18 ans pour les garçons et 15 ans pour les filles, pour autant, le code Napoléon de 1804, article 148, fixe la majorité matrimoniale à 25 ans pour les garçons et 21 ans pour les filles.

<sup>33</sup> Voir note de bas de page n°1

<sup>34</sup> Archives départementales du Gard, acte de naissance de Mélien Paut (voir annexe)

<sup>35</sup> Archives départementales du Gard, actes de naissance, commune de Caveirac, 5 É 2395 (1834/1842) ; 5 É 2396 (1843/1852) ; 5 É 2397 (1853/1862) ; 5 É 2399 (1863/1899).

#### J'ai trouvé deux autres naissances :

**Louis** né le 21/01/1844, la mention décédé est notée en marge sur son acte de naissance ce qui laisse présagé qu'il n'a vécu que quelques heures. Je n'ai pas trouvé d'acte de décès le concernant dans les registres<sup>36</sup>.

**Louis Jules** né le 10/10/1857, étant donné que Louis Jules n'apparaît pas dans le recensement de 1876, j'en ai conclu qu'il était décédé.

J'ai trouvé son acte de décès<sup>37</sup> en date du 06/01/1859 âgé de 15 mois.

Pourquoi redonnaient ils le prénom d'un enfant décédé?

Souvent les parents compensaient le deuil d'un enfant mort en bas âge par la naissance d'un autre, porteur du même prénom. Cette pratique était encore très répandue jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Mélien** né le 29/12/1859<sup>38</sup> est l'unique enfant survivant du couple.

Enfin, dans l'acte de mariage il n'y a aucune mention d'un contrat de mariage.

J'ai voulu tout de même vérifier, j'ai donc consulté les registres de l'enregistrement<sup>39</sup> et notamment la table des contrats de mariage.

## Table des contrats de mariage<sup>40</sup>

### Page 1

Colonne 1	2	3	4	5	6
-----------	---	---	---	---	---

	Nota. Les Contrats de ni sous les noms des deux épous séparément.				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	TABLE des
PROGRESS OF STREET STREET STREET, STRE	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DEMEURES.	NOM DU MARI  ou  DE LA FEMME  porté à la lettre initiale de la table.	VALEUR  DES OBJETS MOBILIERS apportés par l'époux dont le nom est inscrit dans la première colonne.
1719	anbas	Modalie	J. 11. "	Zaruro	Pout Louin	250.1

colonne 1 : nom de l'épouse et/de l'époux, à noter que Aubas se termine par un s

colonne 2 : prénoms, Rose devient Rosalie

colonne 3: professions (S.P., sans profession)

colonne 4: demeures (lieu d'habitation), Caveirac

<sup>36</sup> Archives départementales du Gard, actes des décès, commune de Caveirac, 5 E 2398.

<sup>37</sup> Ibid

<sup>38</sup> Archives départementales du Gard, actes des naissances, commune de Caveirac, 5 E 2397 (1853/1862).

<sup>39</sup> Ces bureaux enregistrent notamment les actes notariés (minutes) et les transcrivent en partie. Généralement après le second empire, il y a un bureau par canton. Il existe plusieurs tables selon la nature des actes (tables des contrats de mariage, table des testaments, table des décès ...) outils au combien précieux car le plus souvent établis par ordre alphabétique, par année, ils permettent de trouver la date de l'acte, la nature de celui-ci, la valeur et le plus important le nom du notaire.

<sup>40</sup> Archives départementales du Gard, enregistrement, table des contrats de mariage (1835/1847), canton de Clarensac  $13\ Q\ 7\ /\ 4$ .

colonne 5: nom du mari ou de la femme porté à la lettre initiale de la table, **Paut Louis** colonne 6: valeur des objets mobiliers apportés par l'époux dont le nom est inscrit dans la première colonne, **250 francs** 

Page 2

Colonne 7	8	9	10	11	12	13
-----------	---	---	----	----	----	----

NATURE ET SITUATION  DES OBJETS IMMODILIERS  apportés par le même époux.	VALEUR des IMMEUBLES.	INDICATION s'il y a C O M M U N A U TÉ entre les époux.	DATE  DES CONTRATS  de mariage.	NOMS  DES NOTAIRES  qui  les ont reçus.	DATE de L'ENREGISTREMENT.	OBSERVATIONS  Dans lesquelles, s'il s'agit d'un renvoi, on indiquera le nom du bureau où l'article a été renvogé, on mentionnera aussi, dans cette colonne, les résiliemens de contrats de mariage.
--	-----------------------	---	---------------------------------	---	---------------------------	---

colonne 7 : nature et situation des objets immobiliers apportés par le même époux, 3 vignes à Caveirac

colonne 8 : valeur des immeubles, 100 francs

colonne 9 : indication s'il y a communauté entre époux (dotal comme indiqué sur la première ligne de la table, avec l'abréviation dl pour dotal<sup>41</sup>

colonne 10: date des contrats de mariage, 15/09/1841

colonne 11 : noms des notaires qui les ont reçus, Seguin

colonne 12: date de l'enregistrement, le 27/09/1841

colonne 13 : observations dans lesquelles il s'agit d'un renvoi, on indiquera le nom du bureau où l'article a été renvoyé, on mentionnera aussi dans cette colonne, les résiliemens [résiliements] de contrats de mariage, aucune mention pour notre couple.

La table révèle la présence d'un contrat de mariage passé le 15/09/1841 auprès du notaire Seguin<sup>42</sup> à Clarensac. En voici plusieurs extraits :

... a comparu Sieur Louis Paut, agriculteur fils majeur et légitime de feu Henri Paut et de vivante Elizabeth Servière, natif et habitant ainsi que sa dite mère de la commune de Caveirac d'une part, et Demoiselle Rosalit Aubac fille majeure et légitime de Sieur Louis Aubac agriculteur et de Margueritte Imbert, native de Saint Dionisy et habitante ainsi que les dits père et mère dudit Caveirac d'autre part ...

... pour clause principale les parties déclarent se marier sous le régime dotal avec exclusion de communauté de biens.

<sup>41</sup> **Le régime dotal** : Relatif à la dot, aux biens apportés par une femme lorsqu'elle se marie.

C'est un énigme matrimonial dans lequel les biens de la femme se répartissent entre biens dotaux (dont le mari a l'administration et la jouissance) et biens extra-dotaux ou paraphernaux. <a href="https://www.définition+Larousse">https://www.définition+Larousse</a> (juin 2022) **Les biens paraphernaux:** terme utilisé autrefois pour désigner, sous le régime dotal, les biens personnels de la femme qui étaient laissés à sa jouissance et à son administration par opposition aux biens dotaux qu'administrait le mari. <a href="https://www.dictionnaire-juridique.com">https://www.dictionnaire-juridique.com</a> (juin 2022)

<sup>42</sup> Archives départementales du Gard, notaire Seguin Jean Louis, Montpezat et Clarensac, 2 E 82 3747 (voir l'acte complet en annexe)

La faveur du présent mariage ledit Sieur Aubac donne et constitue en dot à ladite fille, future épouse acceptante à titre de donation en anticipation d'hoirie<sup>43</sup>.

1°cent cinquante francs constitué en un tour de chaîne en or, trois bagues en or, un clavier<sup>44</sup> avec ses chaînes en argent, une armoire du bois cerisier, quatre draps de lit, six serviettes, deux nappes, le tout de quoi le futur époux a vu examiné, tient pour reçu et en fait reconnaissance sur tous les biens présent et avenir ...

- 2° une pièce vigne située au terroir dudit Caveirac...
- 3° une vigne [...] terroir quartier du chemin de Vacayrolle ...
- 4° une vigne et olivette même quartier ...

Les dites propriétés ci dessus données étant déclarées d'un revenu annuel de cinq francs et

5° cent francs en numéraire ayant cours que ledit Sieur Aubac a compté et mis sur table, retiré, vérifié et [ ... ] du consentement de ladite Aubac future épouse par ledit Paut futur époux qui en fait reconnaissance en faveur de sa dite épouse sur tous ses biens présent et avenir.

La dite Aubac future épouse se réservant la faculté de vendre les dites propriétés ci dessus données. Ledit Sieur Aubac père se réservant le droit de retour dans les cas prévus par la loi sur l'objet de la donation ci dessus fait ....

D'un point de vue anthroponymique, la lecture de ce contrat nous prouve encore une fois qu'il y avait autant de façon d'écrire les noms de famille que de personnes les écrivant. En effet, Aubat devient Aubac. Le changement de prénom était aussi largement utilisé. En effet Roze à sa naissance devient Rosalit dans ce contrat de mariage puis à nouveau Rose lors de son mariage. En 1876, dans le recensement, on la retrouve sous le prénom de Françoise et enfin à nouveau Rose sur son acte de décès!

Ce contrat nous permet aussi de connaître le montant de la dot attribuée à Rose. Des bijoux, du linge, un meuble pour une valeur de 150 francs, du numéraire pour une valeur de 100 francs. Son père lui donne en avancement d'hoirie, des terres surs lesquelles il va garder l'usufruit et que le jeune couple aura la nue-propriété. Ils deviendront pleinement propriétaires lorsque le père de Rose décédera.

Concernant le montant des biens de Louis, la table des contrats de mariage indique la somme de 250 francs (colonne 6, *valeur des objets mobiliers apportés par l'époux ...*) et 3 vignes d'une valeur de 100 francs (colonne 7 et 8).

Cela semble peu d'un côté comme de l'autre mais comment évaluer la valeur des biens mobiliers et immobiliers de cette époque sans avoir connaissance de leurs niveaux de vie.

Difficile de convertir la valeur des biens de ce contrat de mariage de 1841 en euros d'aujourd'hui. Cela n' a aucun sens si on ne prend pas en considération la valeur du travail de cette époque et les dépenses approximatives d'une famille.

<sup>43</sup> L'avancement d'hoirie est une donation, par anticipation, à un héritier sur la part qui lui reviendra lors de la succession.Lors du règlement définitif cette avance sera prise en compte dans la liquidation. <a href="https://www.lyon-entreprises.com">https://www.lyon-entreprises.com</a> (juin 2022)

<sup>44</sup> Accessoire de mode ancien. Se portait à la ceinture, la coutume voulait que dans le foyer la femme porte les clés de la maison et des meubles et placards. Les clés étaient accrochées à la ceinture.

J'ai donc cherché à savoir quel était le salaire journalier des personnes, la valeur des dépenses communes d'une famille au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>.

Salaire moyen pour un homme (30 sous pour une journée de travail) soit 450 francs Salaire moyen pour un femme (20 sous pour une journée de travail) soit 300 francs Salaire moyen pour un enfant (11 sous pour une journée de travail) soit 165 francs Ce qui fait un total de 915 francs, ce qui peut paraître beaucoup.

Nous verrons plus loin que Louis et Rose n'avaient pas de loyer puisqu'ils étaient propriétaires<sup>46</sup> d'une maison située dans le quartier de l'église près de la rivière. Les dépenses de nourriture sont d'environ de 14 sous pour Mr (255 francs), 12 sous pour Mme (219 francs) et 9 sous pour un enfant (164 francs), ce qui fait un total de 638 francs.

Il reste donc 277 francs à notre couple, sans compter les dépenses pour l'entretien de la maison, les achats divers : vêtements, linge, outils, ustensiles, bougies ...

Nous verrons plus tard en consultant la table des mutations par décès la valeur des objets détenus par Louis.

A cette époque, pas d'assurance maladie, en cas d'accident, de maladie ce précaire équilibre financier était mis à mal.

Nous verrons ensuite si notre couple a pu, à force de travail, « s'enrichir » au cours de sa vie.

#### 4. Le décès de Louis Paut

L'acte de mariage de Mélien (fils unique de Louis et Rose) indique précisément la date de décès de Louis, le 23/02/1877.

## 5. La nécessaire consultation des archives de l'enregistrement et des hypothèques

Dans la terminologie fiscale, l'enregistrement désigne une formalité accomplie par un agent public à l'occasion d'un acte ou d'un fait juridique, notamment de la mutation d'un bien immeuble ou meuble, d'un décès, d'une instance judiciaire etc. Les droits d'enregistrement désignent les impôts ou taxes perçus à l'occasion de cette formalité.

Un état hypothécaire est un document qui établit les inscriptions prises sur un immeuble. L'état hypothécaire est archivé auprès d'un bureau, appelé service de la Publicité Foncière (anciennement les Conservations des Hypothèques).

<sup>45</sup> La valeur des biens, niveau de vie et fortune de nos ancêtres, Thierry Sabot, p.27, collection Thema, histoire et généalogie, éd. Thisa, 2018, étude d'un texte de Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, 1840.

<sup>46</sup> Archives départementales du Gard, notaire Samuel Théodore Auquier, Clarensac, 2 E 24 129.

Afin de confirmer le nom des héritiers survivants de Louis, j'ai consulté la table des successions<sup>47</sup>.

## Table des successions et absences.

Page 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
----------------------

,	IND	OVIDUS DÉCÉDÉS OU D	ÉCLARÉS ABS	ENTS, ALPHABÉTIQUEMENT		xisti (#3	INDIQUER si le dégédé	APPOSITIONS ET LEVÉES	ACCEPTATIONS SOUS BÉRÉFICE d'inventaire.	TUTELLES
d'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIEU DU DÉGÈS.  Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, d'ils sont différents de lien du décès.	ÂGES.	DATES DES DÉCES, de l'envoi en possession ou de l'inscription, sur les registres de l'état civil, des décès des militaires.	rabsent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.	de scellés.  Date de l'enregistre- ment.	Renouciations  à succession, legs on communents.  Date et lian de l'enregistrements	Date de l'enregistre- ment.
							Low			

colonne 1 : numéro d'ordre, 119

colonne 2 : noms, Paut

*colonne 3 : prénom,* **Louis** 

colonne : professions, cultivateur colonne 5 : lieu du décès, Caveirac

colonne 6 : âges, 59 ans

colonne 7 : dates des décès, 22 février 77

colonne 8 : indiqué si le décédé ou l'absent est célibataire, veuf ou marié et s'il a des enfants,  $\acute{e}px$ 

## [époux] Aubat Rose

colonne 9 : appositions et levées de scellés,

colonne 10 : acceptation sous bénéfices d'inventaire,

colonne 11: tutelles et curatelles,

page 2

F 8 -										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

INVENTA	AIRES.	VENTES DE MEUBLES.	DATE de L'AVERTISSEMENT	NUMÉRO du sommien	DATES	NOMS,	BIENS D	ÉCLARÉS.	convince .	OBSERVATIONS.	
de de l'enregistre- ment.	MONTANT  de l'évaluation.	Date de l'enregistre- ment,	aux héritiers, légataires, etc.  (Instruction n° 1141.)	douteux sons lequel l'article a été relevé après l'expiration du delsi.	DÉGLARATIONS des successions, dons ou legs.	PRÉNOMS ET DEMEURES DES HÉRITIES,  donataires ou légataires  (non alphabétiquement).	valeur du mobilier, argent, rentes et créances.	REVENUS des immeubles.	RENVOIS  FAITS OU REÇUS.	Migationner notamment les ronseignements fournis par les notices du décès sur la consistance des succes sions,	

<sup>47</sup> Archives départementales du Gard, enregistrement, table des successions, bureau de Clarensac, 13 Q 9 9, folio n°52.

Colonne 12 : inventaire, date de l'enregistrement,

colonne 13 : montant de l'évaluation,

colonne 14 : ventes de meubles

colonne 15 : date de l'avertissement aux héritiers légataires

colonne 16 : numéro du sommier

colonne 17 : date de déclaration, dons ou legs, 16 août 1877

colonne 18 : noms, prénoms et demeures des héritiers donataires et légataires, Emilien son fils à

#### Caveirac et sa veuve

colonne 19 : biens déclarés, valeur du mobilier, argent, rentes et créances, 365 francs

colonne 20 : revenus des immeubles, 151 francs

colonne 21 : renvois faits ou reçus,

colonne 22: observations,

Emilien (Mélien) et Rose sont ses seuls héritiers, ce qu'il faut noter ici c'est la date d'enregistrement de la déclaration, à savoir : le 16/08/1877. Cette date va nous permettre de trouver dans la table des mutations par décès l'ensemble du patrimoine de Louis.

## La table des mutations par décès<sup>48</sup>

A noter que Rose apparaît sous le prénom de Rosalie (visiblement son prénom d'usage), ... en son nom personnel et comme tutrice légale de son fils Louis âgé de 18 ans<sup>49</sup>, agriculteur à Caveirac. Ce document est très intéressant car il indique la date du testament le 24/11/1867 chez Maître Auquier à Clarensac et donne un descriptif détaillé de tous les biens du défunt, mobilier et immobilier (maison d'habitation comprenant une cuisine en partie basse et une chambre au dessus, qui sont celles dans lesquelles vivent Rose et Mélien, une terre à Clarensac quartier le Pradel ... ). Afin d'étayer mon propos concernant le coût de la vie, voici un extrait de la table de mutation avec le détail des meubles et leurs valeurs respectives :

... Un lit de 20 francs, un cabinet de 20 francs, une commode de 40 francs, une table, une crédence, six chaises de 20 francs, ustensile de cuisine 30 francs mais encore vêtements et linges du défunt pour 50 francs, un autre lit et un autre cabinet de 20 francs chacun, une mule d'une valeur de 100 francs, une vieille charrette de 40 francs le tout pour une valeur de 365 francs.

Il y a ensuite un inventaire de l'ensemble des terres que Louis possédait, des vignes, des olivettes <sup>50</sup>, pâtures, terres pour un total de 1 hectare 86 ares.

Pour rappel Rose avait reçu en dot 3 vignes pour un total de 25 ares environ et Louis possédait lui aussi 3 vignes d'une valeur totale de 100 francs.

Pour avoir une vision d'ensemble des biens acquis par le couple, le registre des hypothèques<sup>51</sup> est une source importante de renseignements.

<sup>48</sup> Archives départementales du Gard, enregistrement, table des mutations par décès 13 Q 3 26. (voir document en annexe)

Les registres de mutations par décès sont enregistrées légalement dans les 6 mois suivant la date d'un décès et décrivent les mutations de propriétés ou d'usufruit de meubles et d'immeubles. Cours de généalogie, D.U histoire et généalogie des familles, université de Nîmes, année 2022, professeur : Mr Cosson Stéphane.

<sup>49</sup> La majorité en 1877 est fixée à 21 ans, il faudra attendre 1974 pour qu'elle soit à l'âge de 18 ans.

<sup>50</sup> Synonyme d'oliveraie.

<sup>51</sup> Hypothèque : Droit réel, immobilier et indivisible, dont est grevé un bien immeuble pour garantir le paiement d'une créance.

Étant donné que les registres indicateurs de la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires<sup>52</sup> s'arrêtent pour le bureau de Nîmes à la lettre C, j'ai directement consulté la table alphabétique du répertoire des relevés des formalités<sup>53</sup>. Ce répertoire m'a indiqué le volume 142<sup>54</sup> et la case 298 pour Paut Louis époux de Aubat à Caveirac.

Plusieurs indications importantes sont inscrites dans le répertoire des formalités, à droite de la page étaient notées les inscriptions (biens hypothéqués) et sur la page de gauche apparaissent les transcriptions (achats, ventes) qui renvoient à d'autres numéros de volumes et de cases.

J'ai constaté que Louis avait fait plusieurs acquisitions en 1857, 1860, 1863, 1867 ...

J'ai fait le choix de rechercher les transcriptions dont les évaluations étaient les plus importantes.

Case Nº	298	Tout			Lu	uis		y	s. Olubor	it .		ag	9/1	•	- do	a	Car	eirae
REGISTRE  DE FORMALITÉS.  A**  du de Volume. l'article	DATES des TRANSCRIPTIONS OU des mentions ea marge.	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT OU de la mention.	ÉVALUATION ou  PRIX  porté dans l'acte.	RADIATION  de  LA SALSIE.	DE FORM	MALITÉS.	DATES des TRANSCRIPTIONS OU des mentions en pearge.	MATURE DE L'AUTE TRANSCRIT OU de la mention.	ÉVALUATION ou PEIX Porté dans l'octe.	RADIATION  de  LA SAISIE.	du du	STRZS WALITÉS.  Je Farnicle.	DATES des	MONTANT  de  LA CRÉANCE inscrite.	RADIATIONS, PÉREMPTIONS, renouveile- ments.	REGIS DE FORM	de	DATES  des  INSCRIPTIONS
- 168 63 - 167 70 - 100 49	9 (Wril 1894) 13 8 hr 1860 13 8 24. 27 Juin 1863 6 Mai 1867 2 9 hr 1868 2 9 hr 1894	Device.  Againstion  id	680+ 1000 2500 100 1200 260 360								314 333 387	134	138b=1860	e. 3600				

## Voici ce que j'ai découvert :

**09/04/1857**: volume 502<sup>55</sup> article 54, achat d'une vigne, terroir de Caveirac.

**13/10/1860** : volume 568<sup>56</sup> article 63, ... Vente d'une maison composée de deux pièces superposées avec une petite basse cour au devant située dans l'enceinte de la commune de Caveirac, quartier de l'église, près de la rivière .... Il l'a acheté le 25/01/1846<sup>57</sup> à un dénommé François André Cabanon, l'acte a été passé chez le notaire Samuel Théodore Auquier à Clarensac.

Dans cet acte, il est noté « cette vente a été faite moyennant le prix et somme de 900 francs que l'acquéreur l'a payé au vendeur qui le reconnaît en pièce métallique d'argent au cours du jour réalisée au vu de nous notaire et témoins ... ». Il règle son achat en une seule fois, c'est pourquoi cette transaction ne figure pas sur la page des inscriptions hypothécaires. S'il ne l'avait pas vendu quatorze années plus tard je n'en aurais pas eu connaissance.

Il vend cette maison au prix de 1000 francs à Nouïs Alphonse avec un bénéfice de 100 francs.

Le même jour, le **13/10/1860**, volume 567<sup>58</sup>, article 70, il achète une maison située à la rue Haute commune de Caveirac, section A parcelle 1540 au prix de 2500 francs, la vente a été faites devant le

<sup>52</sup> Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, registre des formalités hypothécaires, bureau de Nîmes, 41 Q 3 2.

<sup>53</sup> Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, table alphabétique, sous unités de M à R volume 218, folio 27 J'ai ainsi pu retrouver la fiche de Paut Louis.

<sup>54</sup> Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, volume 142, case 298, 41 Q 2 142.

Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, registre des transcriptions hypothécaires, 41 Q 2 502.

<sup>56</sup> ibid, 41 Q 2 568.

<sup>57</sup> Archives départementales du Gard, notaire Jean Samuel Auquier, 2 E 24 129. (voir annexe)

<sup>58</sup> Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, registre des transcriptions hypothécaires, 41 Q 2 567.

même notaire<sup>59</sup>. Il a tout de suite réglé 800 francs au vendeur Jean Marignan et le reste de la somme échelonné sur 5 ans. Il reste 1700 francs à régler, ils sont donc notés dans les inscriptions hypothécaires (page de droite).

**06/05/1867**: volume 700<sup>60</sup>, article 49, achat d'une vigne dite « muscat » terroir de Caveirac.

La dernière ligne du répertoire des formalités m'a interpellé car la date de la transcription est le 02/11/1894 alors que Louis est mort le 23/02/1877!

Afin d'éclaircir ce mystère, j'ai consulté la transcription de l'acte sur le registre<sup>61</sup>, il s'agit de Paut Louis qui acquiert une maison avec son neveu Jules Aubat. Pas d'autres précisions concernant leurs identités. Il existe deux explications<sup>62</sup>, soit un enfant de Louis, soit le vendeur ont demandé en 1894 la transcription de l'acte ou alors, il s'agit d'un enfant de Louis se nommant Louis également qui fait cette acquisition auquel cas le service des hypothèques n'a pas recrée de fiche.

Sachant que Louis n'a pas eu de fils survivant se prénommant Louis, je pense qu'il s'agit d'une transcription tardive.

Nous venons de voir combien les transcriptions sont des documents précieux car en cas de lacunes dans les registres notariés, ils permettent d'avoir une copie des actes mais aussi d'avoir un « inventaire » des achats et ventes faits par nos ancêtres durant leurs vies. Cela ne vaut bien sûr que pour les biens inscrits dans les registres d'hypothèques.

Dans le cadre de mes recherches dans les transcriptions hypothécaires puis dans les registres notariés, la localisation des biens acquis ou cédés étaient notée avec les numéros de parcelles et de sections. Pour autant, les anciennes pratiques liées à l'usage du compoix<sup>63</sup> étaient encore largement répandues, du moins pour certains des notaires que j'ai consulté ou seuls les confronts étaient indiqués.

Pour exemple, je souhaitai localiser la maison achetée en 1846 mais seuls les confronts étaient indiqués dans l'acte. J'ai donc fait une recherche dans les matrices cadastrales <sup>64</sup> mais celle correspondant aux propriétés bâties n'est pas communicable.

Par conséquent, je n'ai pas pu la localiser sur le plan napoléonien de la commune.

<sup>59</sup> Archives départementales du Gard, notaire Jean Samuel Auquier, 2 E 82 8923.

<sup>60</sup> Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, registre des transcriptions hypothécaires, 41 Q 2 700.

<sup>61</sup> Archives départementales du Gard, hypothèque, conservation de Nîmes, registre des transcriptions hypothécaires, 41 Q 2 13 24

<sup>62</sup> Explications fournies par Mr Cosson, professeur de généalogie, université de Nîmes, année 2022.

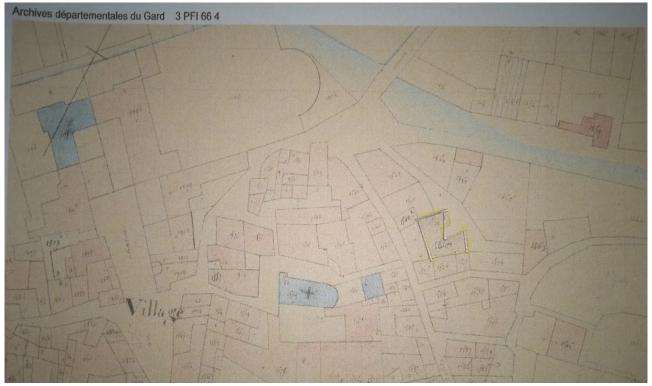
<sup>63</sup> Compoix : Sous l'ancien régime, livre d'impôt qui permettait d'évaluer le montant de la taille que chaque propriétaire devait payer. Toutes les parcelles de chaque propriétaire étaient décrites et afin de les situer les unes par rapport aux autres, les confronts (voisins) étaient nommés selon les quatre direction (nord, ouest, sud et est). Ces directions apparaissent sous différents noms selon la région, pour le diocèse de Nîmes, les termes (vendroit, couchant, midi, levant) étaient utilisés. Le cadastre napoléonien remplacera les compoix, ce qui facilitera grandement la localisation des parcelles dans les communes.

<sup>64</sup> Archives départementales du Gard, état des sections (1838) non communicable, la matrice n'est pas numérisée et est en très mauvais état.

## 6. Le cadastre napoléonien

Le cadastre dit « napoléonien » ou encore « ancien » est un cadastre parcellaire instauré par la loi de finance du 15 septembre 1807. Sa mise en œuvre s'est achevée en 1850 en France continentale. Le cadastre comporte trois parties : les plans, les états des sections et les matrices.

J'ai donc recherché la maison achetée en 1860 qui est noté sous le numéro de parcelle 1540 section A, malgré l'absence de la matrice cadastrale, j'ai localisé directement la maison sur le plan.



Cadastre napoléonien, commune de Caveirac Parcelle 1540 section A (en jaune sur la carte)

L'exploitation de toutes ces sources (notaires, enregistrements, hypothèques) m'ont permis d'évaluer le patrimoine de Rose et Louis depuis leur mariage jusqu'au décès de Louis. Ce que je constate c'est qu'ils ont agrandi leur patrimoine agricole avec l'achat de terres, ils ont acheté puis revendu une maison afin d'en acheter une plus grande d'après la description qui nous est donnée dans la transcription.

Ce sont donc des documents inestimables pour connaître l'évolution sociale et familiale de nos aïeux.

#### 7. Décès de Rose Aubat

Rose est décédée le 29/12/1885<sup>65</sup> à Caveirac, à l'âge de 65 ans. Il est noté sur son acte de décès qu'elle était lessiveuse.

Nous avons vu précédemment que le phylloxéra avait décimé tous les vignobles de Caveirac. Les ouvriers agricoles qui gagnaient leur vie grâce à la viticulture furent brusquement privés de ces revenus.

Les femmes se retroussèrent les manches afin de combler ce manque à gagner.

Si elles ne l'étaient pas déjà, beaucoup devinrent « bugadières <sup>66</sup>».

Ces lessiveuses allaient tous les lundis cherchaient le linge des riches familles des quartiers de la Fontaine à Nîmes. Elles lavaient dans les lavoirs communaux, lieux de vie dans lesquels elles riaient, chantaient, cancanaient, se disputaient ....

En 1851, suite à des plaintes, le maire prit différents arrêtés municipaux pour réglementer l'usage des lavoirs communaux<sup>67</sup>.

Rose fut une de ces « bugadières », en effet lorsque Louis décéda en 1877, elle se retrouva seule pour élever leur fils Mélien.

Malgré l'eau froide de l'hiver, le poids du linge mouillé qu'il fallait soulever, les allers retours à Nîmes et les multiples tâches quotidiennes, Rose, comme beaucoup d'autres femmes relevèrent le défi et évitèrent ainsi à leurs familles de basculer dans la pauvreté et la misère.

Après avoir détaillé la vie de Rose et Louis, je vais répondre aux autres consignes de ce mémoire. Je devais retrouver sur trois générations au dessus d'eux, l'identité des couples, les dates de naissance, mariage et décès les concernant ainsi que le nombre d'enfants que chaque couple a eu en précisant pour les fratries, uniquement les dates de naissance. La méthodologie et la réflexion doivent être développées.

Afin de faciliter le repérage de chaque génération, j'ai fait le choix de nommer chaque génération : couple + 1 (parents de Louis), couple + 2 (grands-parents), couple + 3 (arrières grands-parents).

Cette « numérotation » est nécessaire car il y a deux ascendants qui portent le même prénom. Je précise ici que j'ai fait le choix de faire une recherche agnatique, c'est à dire uniquement sur la lignée des hommes des ascendants de Louis Paut. Je n'ai donc pas recherché les collatéraux (parents des conjointes).

<sup>65</sup> Archives départementales du Gard, actes des naissances, commune de Caveirac, 5 E 2402 (1863/1894). 66 Bugadières : terme provençal pour désigner les lessiveuses, lavandières.

<sup>67</sup> Pour en savoir plus sur les bugadières voir, *Caveirac*, *porte de la Vaunage*, Les autres activités, Gérard Trauchessec, p.527 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

## COUPLE + 1

## 1.Les parents de Louis Paut : PAUT HENRI<sup>68</sup> et SERVIERE ELIZABETH

Louis, nous l'avons vu plus haut est né en 1818, afin de savoir s'il avait des frères et sœurs, j'ai consulté systématiquement les registres des actes de naissance<sup>69</sup> en remontant dans le temps à partir de 1820<sup>70</sup>.

J'ai ainsi pu retrouver les 4 autres enfants du couple :

Henri né le 04/10/1814 Marguerite née le 06/02/1812 Henriette née le 04/09/1809 Elizabeth née le 18/11/1807

Paul est donc le plus jeune des enfants d'une fratrie de 5 enfants.

Afin de retrouver la date de mariage d'Henri et Elizabeth, je suis partie de ce constat. Henri a 23 ans à la naissance d'Elizabeth, j'ai donc recherché dans les registres des actes de mariage<sup>71</sup>à partir de 1807, toujours en remontant dans le temps.

C'est ainsi que j'ai retrouvé l'acte de mariage d'Henri Paut (23 ans) fils de Henri Paut habitant Caveirac, cultivateur et Brunel Magdelaine, avec Elizabeth Servière

(21 ans) fille de Blaize Servière habitant Caveirac, cultivateur et Elizabeth Boisset. Ils se sont mariés le 19/03/1807 à Caveirac soit 8 mois avant la naissance d'Elizabeth! L'acte de mariage indique que les bans de mariage ont été publiés conformément à la loi. Le

premier ayant été annoncé le 25/01/1807. Elizabeth et Henri ont donc « consommé » leur mariage avant la célébration officielle juste après la première publication!

<sup>68</sup> Afin de simplifier la rédaction et la lecture, j 'écrirai le prénom Henri avec un I, car le Y était aussi employé de façon aléatoire en terminaison.

<sup>69</sup> Archives départementales du Gard, acte de naissance, commune de Caveirac, 5 E 2390 (1813/1820) ; 5 E 2388 (AN XI/1812).

<sup>70</sup> Pour rappel, dans l'acte de mariage de Louis et Rose, il est stipulé que le père de Louis était décédé en 1820.

<sup>71</sup> Archives départementales du Gard, acte de mariage, commune de Caveirac, 5 E 2389 (AN XI/1812).

jour du moir de Marx, adip heurer dusoir; parderant nour Maire officie delétat Civil vela Commune de Careirae, Cantou & Municipalité de J. Mamert departement Ou Gard, font Comparur, Sieur heuri Paut, agé devingt troir aux, n'é ala Commune du dit Caviral, même Canton & Departement que Dessur, profession de Cultivateur Domicilie à ladite formmene de Careirac, Majeur fils légitime Santre heuri Paut Cultivateur, & de Magdelaine Brunel ci-present et consentant, et Gemoiselles Elizabeth Serviere ager Devingt un au et Sigmoin Ne aladite Commune de Caveirac, y étan Somicilie, fille majeure, et legitime de Blaize Service Cultivateur & Déligabeth soistet, aussi habitan road out requis Deproceder à la Celébration du Illariage projeté entre emp, et dont les publications

Extrait acte de mariage

Henri décède le 10/08/1820 à l'âge de 36 ans<sup>72</sup>, je me suis donc demandée si Elizabeth s'était remariée car elle n'avait que 33 ans lorsqu'elle devint veuve.

J'ai consulté les tables décennales<sup>73</sup> dans lesquelles j'ai trouvé le décès d'Elizabeth le 26/11/1854. Son acte de décès<sup>74</sup> confirme qu'elle ne s'est jamais remarié car il est noté « *veuve de Henri Paut* ». Elle a donc élevé seule ses enfants, l'aîné au décès du père avait 13 ans et le plus jeune, Louis, 2 ans.

<sup>72</sup> Archives départementales du Gard, acte de décès, commune de Caveirac, 5 E 2390.

<sup>73</sup> Les tables décennales ont été créées par l'Administration Révolutionnaire en 1793. Très lacunaires pour la première période 1793/1802, elles sont consultables partout dès 1803. Les tables décennales (TD) résument le contenu des registres d'état civil. Archives départementales du Gard, table décennale, commune de Caveirac, TD 28 (1843/1852); TD 34 (1853:1862).

<sup>74</sup> Archives départementales du Gard, acte de décès, commune de Caveirac, 5 E 2398 (1853/1862).

96.20	Jan mit huit ceut cinquante quote le vingt de Movembre hours.
Elisabeth.	Dan mit huit cent cinquante quote le vingt Is Novembre hour de miri devant nous span hiere auguer, maire, officie de thos civil de la momente de Careirae, contan de daint Manuel, departement
Amire!	1 P 9 Sout Bernson Souis Sant, agricultant ago I starte fruit aus
	fit I la Dépents facques vougs, man age de singuente quativas, voisins de la Dépents tous les desponsibles à Cavera, les quetsus
	notine est deida de Cavaira, Elisabetto Serviere) dans professionages.
	de destacte aus une à Conversar y delles Mais dervice agriculter et
	Le Madeth Brund, quand rivarient demunant à Causinas et aprin nous de Madeth Brund, quand rivarient demunant act que reconsigue

## Extrait acte de décès

Les registres d'état civil apparaissent à partir de 1792 auparavant ce sont les curés ou les pasteurs qui enregistraient les actes de **B**aptêmes, **M**ariages, **S**épultures (B.M.S).

## Le contexte religieux

Afin d'appréhender la recherche dans les registres paroissiaux protestants, il est nécessaire de connaître quelques dates clés du protestantisme<sup>75</sup>.

Les protestants vécurent en France, durant les XVII et XVIII<sup>e</sup> siècle au gré des différents édits royaux les autorisant ou pas à pratiquer leur foi.

« Un Édit de pacification (l'édit de Nantes) signé par Henri IV à Nantes le 13 avril 1598, définit les droits des protestants en France et mit fin aux guerres de Religion.

L'édit de Nantes prévoit dans l'article 6 : « Nous permettrons à ceux de ladite Religion prétendue réformée vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de notre royaume et pays de notre obéissance, sans être enquis, vexés, molestés, ni astreints à faire chose pour le fait de la religion contre leur conscience, ni pour raison d'icelle être recherchés ès [dans les] maisons et lieux où ils voudront habiter ». Mais la liberté du culte n'est pas établie : les deux religions ne sont pas traitées de manière égale, et, dans tous les cas, l'édit privilégie l'Église catholique.

Sous Louis XIII, l'édit n'est pas fondamentalement remis en cause, même si certains événements montrent la détermination du roi à contrôler « l'État dans l'État » huguenot.

Avec l'avènement de Louis XIV, en 1661, la politique royale change d'orientation. Louis XIV n'est pas, comme son père, sujet à des scrupules d'ordre religieux; il ne craint pas de rechercher la conversion forcée en masse des huguenots alors que Louis XIII, roi pieux, n'a pu l'envisager, sachant que les nouveaux convertis ne deviendraient sans doute pas de sincères catholiques.<sup>76</sup> »

En 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes et impose la religion catholique dans tout le royaume de France.

<sup>75</sup> Le protestantisme est une doctrine chrétienne issue de la Réforme, mouvement dissident de l'Église catholique au XVIe siècle. La Réforme protestante , amorcée au XVIe siècle, désigne un mouvement de transformation du christianisme catholique qui s'étend de la fin du Moyen Âge jusqu'au début du XVIIe siècle et qui se donne pour finalité de revenir aux sources et à la forme première du christianisme. https://fr.wikipedia.org, (juin 2022).

<sup>76</sup> Encyclopédie Larousse (https://www.larousse.fr, juin 2022).

Après 1685, les protestants n'ont plus le droit de pratiquer leur religion, beaucoup de temples sont détruits, les pasteurs sont contraints de s'exiler dans les pays amis (Suisse, Allemagne, Pays-Bas) limitrophe de la France ou de se convertir. Les fidèles se réunissent en secret dans les bois, des carrières<sup>77</sup>... au péril de leurs vies ou d'arrestations et de condamnations aux galères.

La Vaunage reste fidèle à la **R**eligion **P**rétendue **R**éformée (R.P.R.), Caveirac également.

Beaucoup de protestants se convertissent au catholicisme mais ce sont pour beaucoup des conversions de « façade » afin d'échapper aux dragonnades<sup>78</sup>. En réalité, ceux que l'on nomme, les Nouveaux Convertis participent au culte au désert, font baptiser leurs enfants, se marient dans la clandestinité devant des pasteurs « itinérants » qui transportent avec eux leurs registres au moins jusqu'en 1740<sup>79</sup>.

A partir de cette date, les églises réformées rétablissent une certaine discipline et fixent des règles plus strictes notamment sur la tenue des registres. Dorénavant, un ancien conserve le registre et lors des assemblées le pasteur le remplit et le signe.

Ceci explique les écarts de dates entre, la date du baptême et la naissance réelle de l'enfant.

Une dragonnade, une arrestation sont autant de causes qui justifient l'absence de registre sur certaines périodes, c'est le cas pour Caveirac.

En 1787, Louis XVI signe l'édit de Versailles (édit de tolérance) prévoit qu'il sera possible aux protestants de faire enregistrer leur mariage et la naissance de leurs enfants par un juge.

Il faudra attendre la révolution pour que la communauté protestante retrouve la liberté de conscience et de culte qui est garanties par la déclaration des droits de l'homme.

C'est à partir du couple suivant que mes recherches s'effectueront avant la révolution, c'est à dire sous l'ancien régime et en particulier dans les registres protestants.

<sup>77</sup> Ces lieux de rassemblement pour participer au culte seront appelées « au désert ».

<sup>78</sup> Les soldats du roi étaient appelés les dragons du roi, leurs actions (exactions) données lieu à des dragonnades.

<sup>79</sup> *Caveirac, porte de la Vaunage*, Catholique et protestants à Caveirac du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Jean-Claude Gaussent, p.424 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

## COUPLE + 2

### 2. Les parents de Henri Paut : PAUT HENRI et BRUNEL MAGDELAINE

Henri (couple +1) se marie en 1807, il a 23 ans, il est donc né en 1784<sup>80</sup>, sa mère avait 47 ans, j'ai tout de même recherché d'autres naissances après 1784 et jusqu'à environ 1790 mais je n'en ai pas trouvé d'autres.

A partir de 1784, j'ai consulté tous les actes de naissance<sup>81</sup> en remontant dans le temps afin de trouver les enfants issus du couple d'Henri et Magdelaine.

C'est ainsi que j'ai pu retrouver les 7 enfants du couple : Madeleine née le 16/11/1767
Marie née le 07/04/1770
Jean né le 12/07/1772
Marie née le 21/08/1774
Henri né le 21/10/1776
Elizabeth née le 27/03/1779
et enfin Henri né le 25/01/1784

Comme je l'ai déjà évoqué précédemment, lorsque plusieurs enfants portent le même prénoms, nous sommes en présence de « bébés de remplacement ».

En cherchant dans les actes de décès j'ai trouvé le décès de deux enfants :

Marie qui était née en mars 1770 n'a vécu qu'un mois puisqu'elle décède le 07/04/1770. Henri né en 1776 meurt le 16/12/1778 à l'âge de 26 mois.

En cherchant dans les tables décennales, j'ai retrouvé la date de décès de Magdelaine le 09/11/1821<sup>82</sup> à l'âge de 84 ans à Caveirac. J'ai déduit qu'elle était née en 1737.

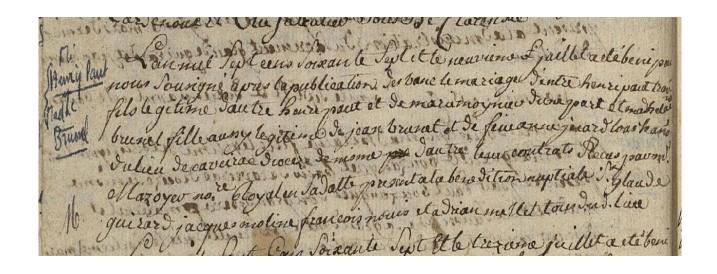
J'ai ensuite recherché entre 1755 (année de ses 18 ans) et 1767 (date de naissance de son premier enfant) son mariage avec Henri.

Celui ci a eu lieu le 09/07/1767, certainement au désert d'après l'écriture si étroite et serrée qui donne l'impression que le pasteur voulait « économiser » le papier du registre. Magdelaine était enceinte de cinq mois.

<sup>80</sup> Archives départementales du Gard, acte de naissance, commune de Caveirac, registre paroissiaux protestants, GG6

<sup>81</sup> Ibio

<sup>82</sup> Archives départementales du Gard, acte de décès, commune de Caveirac, 5 E 2391.



## Transcription de l'acte de mariage :

L'an mil sept cent soixante sept et le neuvième juillet a été béni par nous soussigné, après la publication des banc le mariage d'entre Henri Paut trav[...] fils légitime d'autre Henri Paut et de Marie Moynier d'une part et Madeleine Brunel fille aussy légitime de Jean Brunel et de feue Anne Inard tous h[abi]tans du lieu de Caveirac diocèse de Nisme, d'autre leurs contrats reçus par M[aître] Mazoyer, no[taire] royal en sa datte, présent à la bénédiction nuptiale, sieur Claude Guirard, Jacques Moline, François Nouis et Adrian Mellet tous dud[it] lieu.

Cet acte nous apprend qu'un contrat de mariage a été fait chez Maître Mazoyer<sup>83</sup> à Clarensac et qu'il était présent le jour du mariage. La mère de la mariée Anne Inard est déjà décédée.

Henri décède le 21/04/1825<sup>84</sup> à l'âge de 84 ans à Caveirac, j'en déduit qu'il est né en 1741 mais je n'ai pas pu retrouver son acte de naissance car malheureusement les registres avant 1743 ne nous sont pas parvenus.

<sup>83</sup> Louis Mazoyer sera arrêté en 1746 pour fautes professionnelles dans l'exercice de son métier mais surtout parce qu'il est protestant, qu'il assiste aux assemblées au désert, de favoriser les nouveaux convertis dans les contrats, il sera condamné pour différents trafics mais surtout pour être revenu dans la religion protestante. Il sera emprisonné dans la prison de Brescou, au large du Gap d'Agde. *Caveirac*, *porte de la Vaunage*, Catholiques et protestants à Caveirac du XII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, Jean-Claude Gaussent, p.434 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

<sup>84</sup> Archives départementales du Gard, acte de décès, commune de Caveirac, 5 E 2395.

### COUPLE + 3

## 3. Les parents de Henri Paut : PAUT HENRI et MOYNIER MARIE

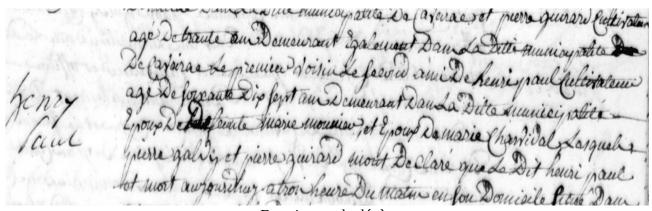
Henri (couple + 2) se marie en 1767, j'émets l'hypothèse qu'il a 20 ans, il serait donc né en 1747. Je consulte le registre des B.M.S<sup>85</sup>, commune de Caveirac pour la période de 1631 à 1766 (à noter qu'il y a des lacunes pour certaines années).

Voici les enfants issus du couple d'Henri et Marie : Jeanne née le 06/03/1745 Antoine né le 10/11/1748 Magdeleine née le 04/02/1752 Jacques né le 30/06/1758 Jeanne née le 23/06/1765

Après la consultation des B.M.S, je n'ai pas trouvé l'acte de naissance d'Henri. En recherchant ces actes , j'ai observé la présence de nombreuses autres naissances<sup>86</sup> dont le père était Henri Paut époux de Chalvidal Marie.

Est-ce un homonyme ou un second mariage?

J'ai recherché l'acte de décès de Henri Paut à partir de 1790 (date de naissance du dernier né Pierre, issu du couple Paut/Chalvidal), j'ai trouvé le 16/08/1795 son acte de décès. Ce dernier précise bien qu'il est veuf de Marie Mounier et époux de Marie Charvidal.



Extrait acte de décès

De ce second mariage, j'ai comptabilisé au total neuf naissances dont le petit dernier Pierre n'avait que 5 ans au décès de son père alors âgé de 72 ans.

En tout, Henri a eu 15 enfants peut-être plus mais faute de registres difficile de l'affirmer. Ce que je peux certifier c'est qu'il y avait entre Jeanne née en 1745 et Pierre né en 1790, quarante cinq ans de différence.

<sup>85</sup> Archives départementales du Gard, acte de baptême, mariage, sépulture, commune de Caveirac, registres paroissiaux protestants, GG5 inclus :

<sup>(</sup>BMS 1631-1668; S 1666-1667; M 1665-1666; BMS 1668-1685, 1743-1744; B 1744-1746; BM 1757-1758, 1766) 86 Archives départementales du Gard, acte de naissance, commune de Caveirac, registres paroissiaux protestants, GG6 (1745-1796)

Concernant l'acte de mariage de Henri et Marie, j'ai procédé différemment pour cette recherche étant donné les lacunes des registres paroissiaux.

Le notaire du village est Louis Mazoyer, par chance il a établit tout au long de sa carrière des rubriques générales<sup>87</sup> des actes reçus dans son étude.

J'ai consulté celle qui couvre les années de 1713 à 1746<sup>88</sup> afin de trouver un contrat de mariage.

Un contrat a bien été passé chez ce notaire en 1741 folio n° 568.

Le registre notarial<sup>89</sup> correspondant s'arrête au folio 547 le 14/10/1741 et reprend le 28/12/1741, le contrat était sur les pages manquantes du registre!

Cela m'aurait permis de connaître l'identité et l'origine des parents du couple surtout pour ceux de Marie pour lesquels, malgré mes recherches, je n'ai pu les localiser.

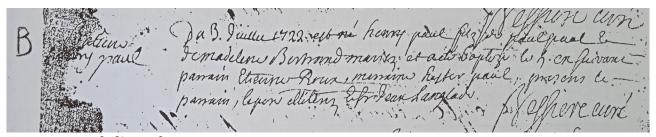
Même si cette recherche notariale n'a pu aboutir, cela m'a permis d'avoir une date plus précise du mariage, entre octobre 1741 et début 1742.

Nouvelles recherches dans les registres paroissiaux de la commune dans lequel, je le rappelle, il y a aussi des lacunes notamment avant 1743 pour les registres paroissiaux protestants.

Ne connaissant pas les origines de Marie, ni sa religion, j'ai également étudié les registres catholiques pour la même période, les années 1741 à 1744 sont bien présentes mais je n'ai pas trouvé leur mariage.

Autres recherches cette fois dans les actes de naissance, Henri décède en 1795 à l'âge de 77 ans, il serait donc né vers 1718. Nouvelles excursions dans les registres paroissiaux de Caveirac, protestant et catholique afin de ne rien omettre.

J'ai retrouvé sa naissance dans les B.M.S<sup>90</sup> catholiques en 1722 et non 1718, la précision des dates n'étaient pas d'une rigueur absolue!



Transcription de l'acte de naissance :

Du 3 juillet 1722 est né Henry Paul filz de Paul Paut et de Madeleine Bertrand mariés et a été baptisé le 4 en suivant, parrain Etienne Roux, marraine Ester Paul, présens le parrain, le père illétrez et le sieur Jean Langlade.

Bessière, curé

Comme beaucoup de protestants, les parents de Henri durent abjurés leur foi, c'est pourquoi nous retrouvons ce baptême enregistré auprès du curé.

<sup>87</sup> Rubrique générale : table alphabétique ou chronologique.

<sup>88</sup> Archives départementales du Gard, notaire, 2 E 24 30.

<sup>89</sup> Archives départementales du Gard, notaire, 2 E 24 43 (1741/1744).

<sup>90</sup> Archives départementales du Gard, registres paroissiaux catholique, commune de Caveirac, GG 3.

Au cours de mes recherches, j'ai consulté en parallèle les registres notarial de Maître Mazoyer, la présence de rubriques générales est inestimable.

Sur celle citée précédemment j'avais relevé entre autres la présence d'une émancipation de Paul Paut vis à vis de son fils Henri en 1761.

Après consultation, cela concerne bien Henri alors âgé de 38 ans, il est noté comme fils unique de Paul Paut.

Mes recherches en terme d'ascendance conformément à la consigne s'arrête là, mais l'étude des rubriques générales des registres des notaires m'a appris qu'il y avait eu une faillite, une saisie générale et aux enchères des biens des parents de Henri.

Ma curiosité étant la plus forte, j'ai voulu en savoir plus, malheureusement le registre <sup>91</sup> contenant les principaux actes est non communicable.

Après avoir fait l'ascendance de Louis, j'ai recherché les descendants du couple.

Je dois présenter les enfants du couple et tous les petits-enfants du couple (y compris les enfants des filles du couple).

<sup>91</sup> Archives départementales du Gard, notaire,  $2 \to 24 \times 28$ 

## Les enfants de Louis et Rose

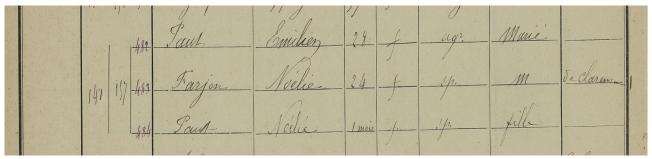
Pour rappel, Louis et Rose se marient en 1841 à Caveirac. Ils ont trois enfants dont un seul, Mélien a survécu.

### COUPLE - 1

## 1. Descendance du couple central: PAUT MELIEN et FARJON NOELIE

J'ai fait le choix cette fois, de chercher par l'intermédiaire du recensement. J'ai consulté celui de 1886, Mélien né en 1859 a 27 ans, largement en âge d'avoir fondé une famille.

Je le retrouve avec sa femme Noélie Farjon et un bébé de un mois, Noélie.



Extrait recensement de 1886, commune de Caveirac

Pourtant lorsque je recherche l'acte de naissance de Noélie en 1886 à Caveirac, je ne le trouve pas. Noélie (la maman) est native de Clarensac comme indiqué sur le recensement.

J'ai donc consulté les registres d'actes civils<sup>92</sup> de Clarensac, village voisin de deux kilomètre pour trouver le mariage des parents et la naissance de Noélie avant 1886.

Emilienne Noélie est née le 27/04/1886, fille de Mélien Paut âgé de 26 ans, cultivateur, demeurant en cette commune et de Noélie Farjon âgée de 23 ans, sans profession.

Mélien et Noélie se marie le 27/06/1885 à Clarensac, comme indiqué dans le registre des mariages <sup>93</sup> de la commune de Clarensac.

Noélie, née le 29/08/1862 à Clarensac, est la fille de Farjon Alphonse, propriétaire à Clarensac et de Césarine Delmas, sage femme.

Le métier de Césarine, sage femme, justifie pourquoi le jeune couple vivait à Clarensac au moment de l'accouchement. Après la naissance, un mois plus tard le couple vit à Caveirac.

<sup>92</sup> Archives départementales du Gard, registre des actes de naissances, mariages, commune de Clarensac, 5 E 7846, 5 E 2474.

<sup>93</sup> Archives départementales du Gard, registre des actes de mariages, commune de Clarensac, 5 E 2474.

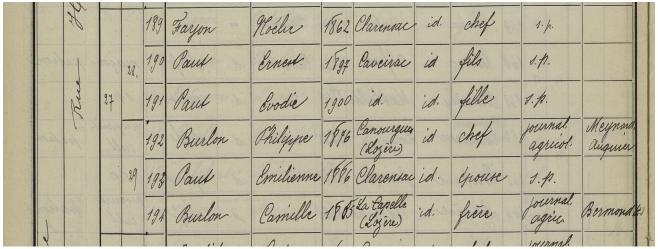
J'ai poursuivi mes recherches pour savoir si Mélien et Noélie avaient eu d'autres enfants.

En 1892, le 23 février, né à Caveirac, Edmond Emile En 1897, le 24 juin, né toujours à Caveirac, Ernest Emilien En 1900, le 01 juin, née à Caveirac, Evodie Emilie

Le 12/09/1895 Edmond alors âgé de 3 ans décède.

Les trois autres enfants, Noélie, Ernest et Evodie survivront.

Le recensement<sup>94</sup> de 1906 dévoile que Noélie est déclarée chef de famille.



Recensement de 1906, Caveirac

Mélien le père n'apparaît plus, les registres de décès que j'ai consulté à partir de 1906 en remontant dans le temps, m'ont permis de trouver son décès le 19/11/1902 à l'âge de 43 ans. Je ne connais pas la cause de son décès.

Noélie, alors âgée de 40 ans se retrouve seule pour élever ses deux plus jeunes enfants. Elle décédera à Caveirac le 04/10/1926<sup>95</sup>.

<sup>94</sup> Archives départementales du Gard, recensement 6 M 209.

<sup>95</sup> Archives départementales du Gard, registre des actes de décès, commune de Caveirac, 5 E 7835.

## Les enfants de Paut Mélien et Farjon Noélie

## **Emilienne**, Ernest, Evodie

Emilienne se marie le 29/07/1901 à Caveirac avec Philippe Burlon natif de La Canourgue (Lozère), il est journalier agricole. Il est présent dans le recensement de 1906 dans lequel il est noté chef de famille.

Emilienne décédera le 28/12/1910 à Nîmes.

Evodie se marie à Caveirac le 31/01/1925 avec Léon Bouteiller natif d'Arphy (canton du Vigan). Evodie décédera le 20/12/1967 à Nîmes.

Ernest est appelé sous les drapeaux lors de la première guerre mondiale. Il est incorporé le 26/08/1916<sup>96</sup>. Le 266<sup>éme</sup> régiment d'artillerie dont il faisait partie a été cité à l'ordre de l'armée, avec droit de porter la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

Ernest se marie à Arphy (canton du Vigan), le 24/08/1929<sup>97</sup> avec Toureille Olga native d'Arphy, il sera ouvrier agricole. Il décédera à Caveirac le 27/04/1971, sa femme décédera à Caveirac le 11/01/1976.

<sup>96</sup> Archives départementales du Gard, service miliaire, fiche matricule n°29, classe 1917, 1 R 1062. (document en annexe)

<sup>97</sup> Registre des actes de mariage, commune d'Arphy, collection communale.

## COUPLE – 2

## 2. Descendance du couple : PAUT ERNEST et TOUREILLE OLGA

Olga et Ernest auront trois enfants : Elie né le 07/02/1931 à Nîmes, décède le 09/03/1931. Aimé né le 04/01/1932 à Caveirac, décède le 04/08/1944. Paulette née le 13/06/1935 à Caveirac.

Pour la descendance de Mélien Paut puis de Ernest Paut son fils mes recherches ont été facilitées car Ernest était mon grand-père, sa fille Paulette est ma maman.

Aujourd'hui âgée de 87 ans, elle n'a eu qu'à me « raconter » ses souvenirs. J'ai complété certaines dates en consultant les registres d'état civil détenus en mairie.

#### CONCLUSION

Les recherches entreprises dans le cadre du mémoire m'ont permises de mieux connaître et appréhender le milieu dans lequel vivait mes aïeuls entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Le contexte religieux avec la révocation de l'édit de Nantes de 1685 eut des répercutions sur tout le XVIIIe siècle. Les persécutions, les abjurations forcées, les cultes au désert ne facilitèrent pas la vie de nos aïeux.

Les conditions de vie étaient difficiles, économiquement d'abord avec le travail de la terre, des vignes, l'élevage des moutons, des vers à soie ... .

Ces activités donnaient du travail à tout le monde, les hommes et les femmes tandis que les enfants gardaient les troupeaux ou aider à des travaux plus modestes.

Cet équilibre était parfois mis à mal par les fléaux climatiques comme des périodes de grande gelée en 1819, 1829, des inondations en 1845...

La crise du phylloxéra de 1863 détruisit une grande partie des domaines viticoles.

Les épidémies enfin ne les épargnèrent pas, même si la peste avait disparu, le choléra provoqua de nombreux décès à Caveirac en 1849 et 1854.

La construction de la ligne de chemin de fer puis l'arrivée du train en 1883 furent sûrement synonymes d'espoirs pour eux, synonyme d'ouverture vers le monde et d'expansions commerciales. Rose et Louis durent traverser ces crises puisqu'ils se marièrent, rappelons-le en 1841.

Nous l'avons vu, Louis acheta des terres, une maison plus grande, notre couple avait certainement l'ambition d'améliorer son statut de « simple » cultivateur.

Y sont-ils parvenus ? Je dirais que oui d'une certaine façon, peut-être pas à la hauteur de ce qu'ils espéraient mais ils léguèrent leur maison à leurs fils ainsi que des terres.

Mélien aurait peut-être pu faire fructifier ce patrimoine si la mort ne l'avait emportée à l'âge de 46 ans.

Ce mémoire m'a permis de découvrir une tranche de vie de la famille Paut sur une période donnée. La mention d'une faillite, d'une vente aux enchères des biens fin XVII<sup>e</sup>, trouvée lors de mes nombreuses recherches dans les registres notariés, a éveillé ma curiosité. Malheureusement le registre notarial qui m'aurait permis d'en apprendre un peu plus est non communicable car en mauvais état.

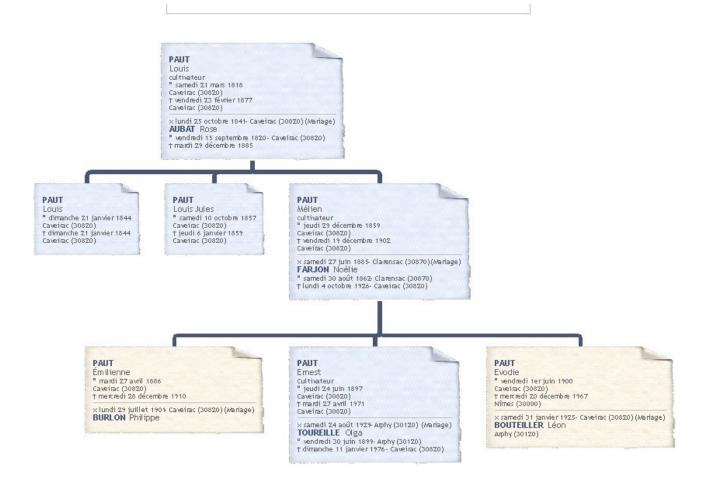
Je tenterai de poursuivre mes recherches en espérant obtenir une dérogation de communication des archives départementales.

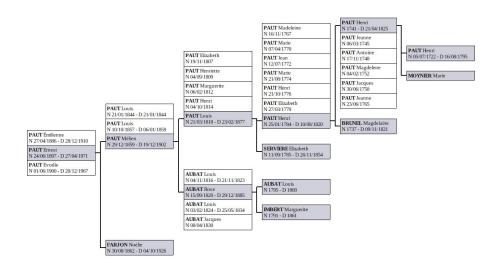
Cependant, d'autres pistes sont possibles, la série B (justice), que je regrette de ne pas avoir eu le temps d'exploiter, m'apportera j'espère des réponses ou plutôt le début d'autres aventures généalogiques!

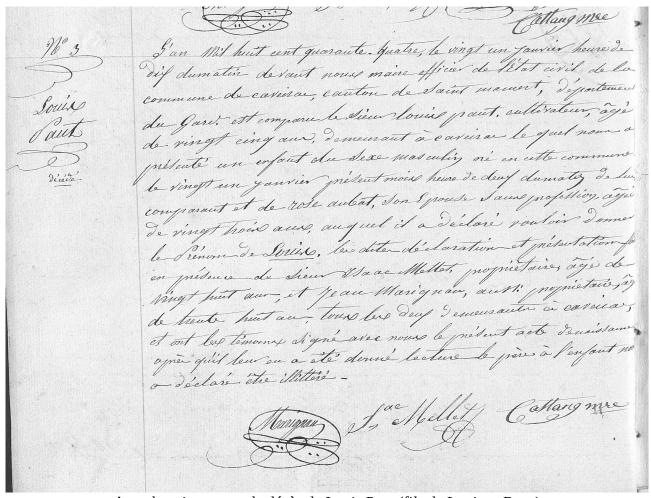
### **ANNEXES**

Arbre généalogique des ascendants du couple central Arbre généalogique des descendants du couple central Acte de naissance de Louis Paut (fils de Rose et Louis), note de bas de page n° 36 Acte de naissance de Louis Jules (fils de Rose et Louis), note de bas de page n°37 Acte de naissance de Mélien (fils de Rose et Louis), note de bas de page n°38 Contrat de mariage de Rose et Louis, note de bas de page n°44 Acte d'achat de la maison en 1846, note de bas de page n°57 Mutation par décès Louis Paut, note de bas de page n°48 Liste du tirage au sort Louis Paut, 1838, note de bas de page n° 27 Fiche matricule Ernest Paut, classe 1917, note de bas de page n° 96

## Arbre de descendance Louis PAUT et Rose AUBAT







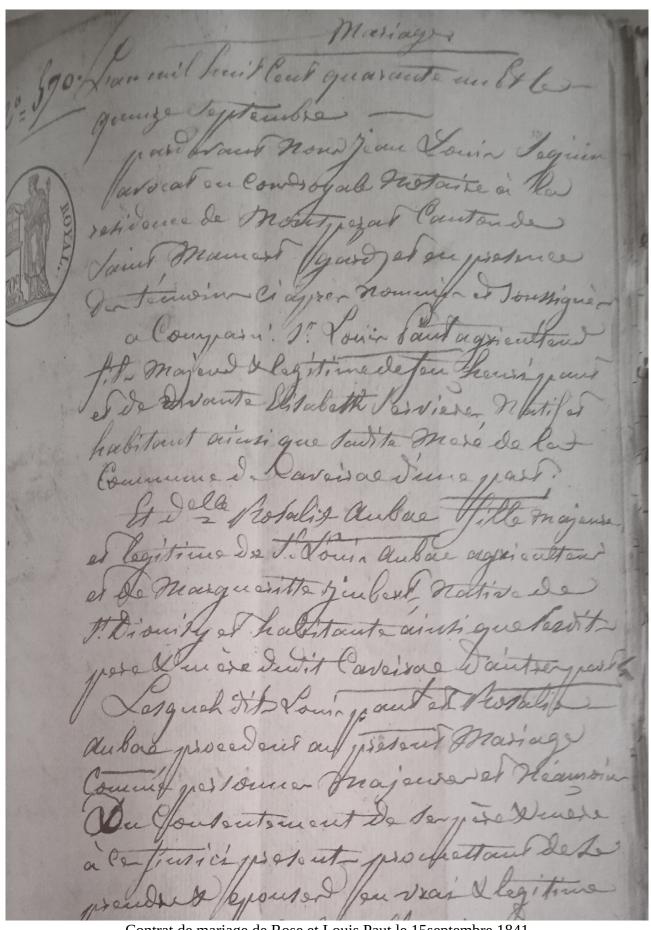
Acte de naissance et de décès de Louis Paut (fils de Louis et Rose)

96016 Haw mit hut cent unquante Louis Jules Prosable Aubat son epouse ) Sans profession an mit hut cent cing wante tept les dil Salet 1. 1. h.

Acte de naissance de Louis Jules Paut (fils de Louis et Rose)

- 160 26.	L'an mit huir cour inquentement le vingt neuf Décembe
Mélien	heure de mudi davant mous year Pierre Auguer mais officier
Paut.	de Métar civil de la Commune de l'avoirer, comt on de MMoney
	Reportement Du gard est compan Tomis Paux propriéture
	agé de quarante un aux d'emenerant à l'avence lequelnous
	a présente un onfant du sexe masculis me en cette tourmen
	ce jourd hui vengt neuf Decembre à enigheuses du moting
	de lu comparant et de l'osalie Aubat son epouse sans
	profession ayée de tracte neuf aux domeurouit à Caverier,
	auguel il a declare voulur donner le prenon to Mellen
	les dites presentations et declarations enten tren en presence
	De Saar Meller propuetano age de quarante trois aus
	et de Jen Leonard Marignain agraeltour age de ungl qual
	aus tous les deup d'enseurant à Caveirai et ont besterne
	Signo avec nous le present aute de maissame après qu'il
	leur ona et donné lecture le prev a l'enfaut sous a dis
	eto illitère,
	Marina of Marky
	Transport 199
•	Manignan Jan Moelle Anguns

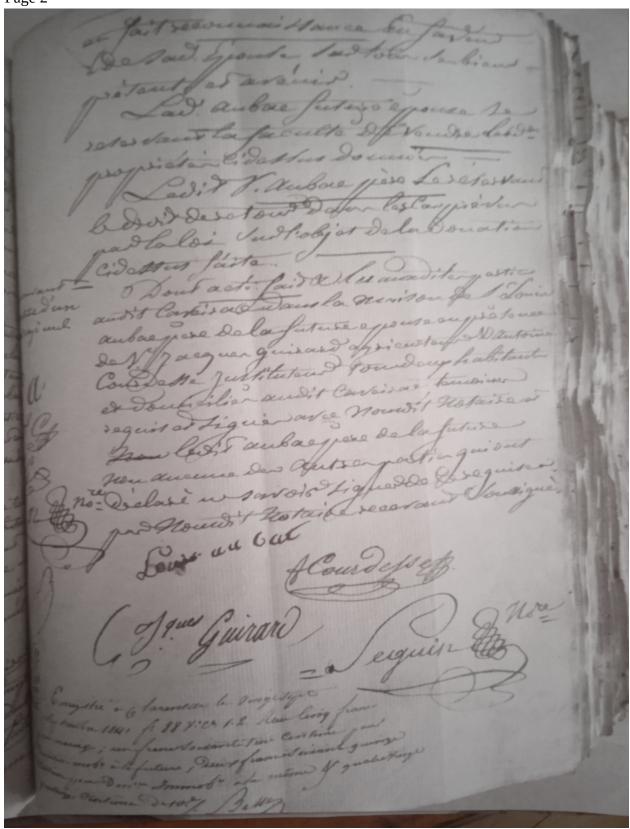
Acte de naissance de Mélien Paut (fils de Louis et Rose)

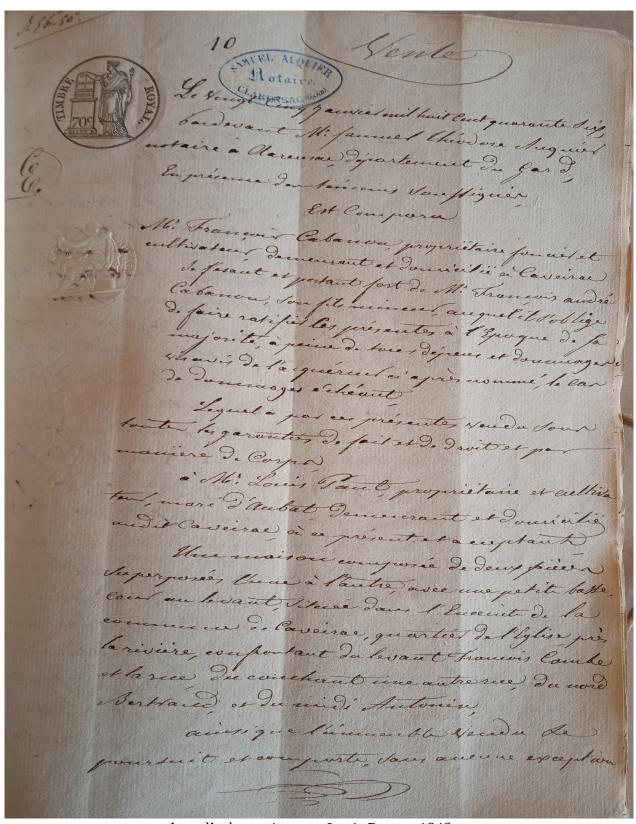


Contrat de mariage de Rose et Louis Paut le 15septembre 1841

and present manusinfique l'Evaluation De aux Just 2 Jobjot nieu 22 chapier pique titues Quant Cartairore quarties Dep Outrous Co Chaining or Comeliant 3". Une Vique mours terroit qual Du chamin De Vacas solo Butano Diparer loufrontant Du la lavant Caba for the digue & olivatte mane atista Chamin de Milhou envisor Cing over Confrontant Int roulvadal Des Conchaut y eaux

Page 2





Acte d'achat maison par Louis Paut en 1846

Page 2

auticave la chorer figo, ithues, anties, libertes of facettes, Les dervis Than active of papeline issuedle appartient minered Thaveois andre Cabanon Payant rendith Daves la Sucception de Da yali Novey, Ja mère, Sout it a été fuel ét unique hirities. Their yourseable appeartace à la difunte Nous connece for Que lot à all attribus Daves l'acte da partege auticipe fait part f. Louis doup dou jure Juivant acte, receve Me Magoyes a à Clareviae, Jour da date averegantré a gentled it wandows to do clare low responsabilité perfounelle -Cette Bente est faite moyen In pring et Vouceene De Neuf Centr france que l'acquere d'a payé au seudeur qui to recomment en express mitalliques D'argent an coureder jouer realisée au su de mos notaire it tomoing Dont quittancel Et pour durete de cette forme de Necef Cecets flaces, Toois Cabanon, affecte et hypothèque spécéaleccent es incuently qu'il jouit et spatiale Dans Musicut at le territoire de la Commence de Caveiras evereitant siscen terrer at Vigue

Page 3

Secologene de la juréscrite sacrte laigueren erra jours es des poses de l'inmenble yende en tocate propriété et evenue de cher his apperles arba everyte de el on là la charge de payer les frais et louts In presents, Daquette touts being sition his que grévant ou qui pourraient gréval la verta de ce deffins le vecadeur iede At transport à l'aignéreus tou In droits de propriété possession et jourssaice Defoudit fils minered, has timement le Nauden 'sin Here Deffaisiffact en la facces Toutasto fait et passe à l'a l'aveirar maison brivat, en présence de MiMi Heuri Beach bourreliet et year Nough propriétaire et cultivateur tous les deux Demecrant et Domicilies à Carrecrat temon entrumentaise, requis que out dique avée! our untaire facel la partie de ce requiser æyant Deklare ne sævois etrire misignet, your le lare faite henry pail m Though i'a clarement & trent in in 18his (200) ante neig frames linguante lentimes the grames momente they of times In lany

	ve par Décès.	
	DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCÉS.	DROITS DESERVISIESMENT
Les avenires parties par	talls	simple et en rus. décimes.
on toutes feitres, chaque de ration est émargere de mon	alm I	fer 6. fr. e
prémous, de demirée de font, de la dois du sérols, mander du livre à renche	etal Comisson for all Shows is the and	
quitterin 19.27	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
12-55	1 - y mount Jave professor)	
17-55	6' Rience ) O' mand in Gruner Con	
	The food de cotte succession dans l'aren insenout du forman les	
	1 30 1 31 3.19	
	39 33 tigne to later 55 2.30	
	55 18.32 60	
	6 31 }	
	5 · 7 53 } . (1. H)	
	6 19 . Les Tradas 3 74 1.33	
	4. 14 60 } 4. 75 1.00	
	8 15 87 Justine } 10 .16}	
	e of signe mant)	
	10 55 45 3 Comail of 69 6.94 14	
	11 30 7 minus La Valore 29 2.383	
	12° 30° 25° tane { 21° 3.31 }	
	1 80 07 peters } 31 1.30 }	
	14 :4 55 taxe { 32 1.90}. PH	
	15 11 05 potace } 58 11	
	16° 73° 52° time \$ 59° 35.66°	
	1 1 1 04 is 3.00.	
	5" 33" 86 " Cing hectars treate Deux ares quaker sing Six Centiony 130.	
	Long revona rail de Cens trente france	
	Capital part if Good mille due cour Cinquarte 32 Co.	2010
The state of the s	Rein à 1% brente reux flauer Voisante Cf	32 60 8 19
120	He comparant afformant sa diclaration dincere ex Viritar	6
	Tour bepring he don't whit me tarrier digner.	7
	. Le Ouver. Q. Farmer	
	- 100	
Caire an 13	Christile Erige Clout 1877 . Januer	
203.80	arité le Guatoge Cour 1877 Q Jamier	
50.97	Modernysting, antile quine Oser 1877 D. Varmis	
254.73	Du Sige Clour 1877	
nº 196	a Company of me Rosalies aubat lower de Sanis Pourt	land
Direct & Entil Court	Justilion & Carriar agispant on Son now presonnel et Comme lute	ica
Laut Louis	Gale De Son file de après nommes	
some aubas	Lacuelle a fait to Vilaration Suivante:	4437
Quide à Cariro	Sant Ponis et dishi wint . ( . nh!)	
	Faut Ponte st dicise agriculteur à Carcinac le l'ings trois	
O Colle sond	Tinis 1802 lainant peur histier Jon file unique;	
2. Como nong	L'aut Consie agé de 18 aux agriculteur à Caseire.	e la
Jenene 1 166		
	TOTAIX de la nago	
	The public state of the pu	32 60 8
	Reports	171 20 42
	Тотацх	203 80 50

Table des mutations par décès, Paut Louis

DECLARATION DES NUTATIONS PAR BECKS.  THE STATE OF THE ST		TONS PAR DÉCÈS.	
Toron State of the		DÉCLARATIONS DES MUTATIONS	
Sheller II felica from Day and Landing of Section 18 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Los enregenteements sont it	amph	
1. 503  1. 503	an toutes feitres; chaque dis paties au smarger du mon .	forting the state of the state	
1. 503  1. 503	numero da livre à rouche é	of Abrilian Is feline some d'alfred Mousiere H	
Career State Comment of the Comment		I had been a manufactured to the second seco	
Special De soll Suspecial States of Maringon of Participages  1 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19		Jane Savet Savet Milliam	
Total Comment of Secretary agglands on the Secretary of S	12-554		
2 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18		Topsand de Ale Succession de sur l'association de Montagnal	
Total Same Dealer and Same Carrier of Carrie		surrentle a spece non louis & Muligan ) A 314 3.14	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		1 2 13 1 E 58 2.30}	
Sold States Stat		10 10 11	
19 September of finance and the form of former of the former of finance of fi		1 4 6 3/ 5	
15 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10			
15 15 potente 17 16 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18		6. 19 . \ Lee Tradals B 74 1.33	
18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1			
18 53 55 Sections Sections of Section 19 2.33  18 58 67 police 31 1.50  18 18 55 police 31 1.50  18 18 55 police 31 1.50  18 18 55 police 32 1.50  18 18 50 police 32 police 2 police		10 of fistant	
11 38 7 mines La Daber 19 2.332  12 30 35 Jane 18 38 1.50  13 35 Jane 18 1.50  14 34 35 Jane 18 1.50  15 16 55 Jane 18 1.50  16 3.82  17 30. 56 Completion time rue are under vings via Better 1800.  18 10 18 10 Jane 18 Octobra have force as vinitable.  19 10 10 Jane 18 Octobra have force as vinitable.  10 10 10 Jane 19 Octobra have force of vinitable.  10 10 10 Jane 19 Octobra have force.  10 Jane 19 Jan		001 0 1 00 0 04 19	
12 30 28 for 1 31 1.10  13 1.10  14 15 55 form  15 15 form  15 form  15 form  15 form  16 form  16 form  17 form  18			
13 86 07 police  14 55 time  15 1. 15 5 time  15 1. 15 6 time time time time time the time to the time to t		20 9 21/	
13 1 30 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		£ 2, , , , }	
15 11 65 godine.  37 18 18 18 19  38 18 18 18 19  38 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18		1 1 1	
15 52 Line 39 4 3.65  15 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18			
12 18 18 Company of Control of Comments of Comments of Comments of Company Control of Company Control of Company of Control of Contr			
Des second soil de Cent tente passes  Out second soil de Cent tente passes  Cent de la passes de Crost mile dem constituent 38 gen.  Cent de 120 Constituent france de virante en 32 60 8 14  The compound of famines de delacation, dividures et recitable  Tours la paint, he don't all se tassis digner.  Le Greener.  Chrolle le Greene Cent My Lannier  Crotte le Greene Cent My Lannier  Crotte le Greene Cent My Lannier  Soil 190.  Constitue Greene Cent My Lannier  Control le Greene Cent My Lannier  Control le Greene Cent My Lannier  Control of Greener of the Greener Cent My Commission of Cent My Control of Comme Laterier  Control of the Control of Control of Central of Central		\ \tag{\tau}	
Compound of the forman designation of Comme lating  Compound of the Control of the Comme can Congruence of the compound of formand sand frames from the control of the compound of formand sand colored on the control of the congruence of formand sand colored on the passay to down a Set me tayoris diginary Court the Comme of the congruence of the congruen		) ~~~	
Septent par 2 Crist rule dans soverante (2)  The compound of famous so distances of source (2)  The compound of famous so distances in source of source (2)  The compound of famous so distances in source of source (2)  The compound of famous source (2)  The source (2)  The source (2)  The source (3)  T			
Creek & 1% break Some of Comment of St.			
Ale compoured of faminal stade disclaration discours or heistable  for the point to Set me tarrier Signer.  Le Greeners, R. Hermine  Christicle Greige Clour 1877 Reference  30.5 80  30.93  Chesticle Greige Clour 1877 Reference  30.43  Compoure of the Reference days Roman 1877 Reference  Control of Compoure of the Reference and the state of Sainty Jacob Sainty  Control of Compoure of the Reference of Common lattice  Control of the Section of Common for some lattice  Control of the Section of Common for some lattice  Control of the Section of Common for some lattice  Control of the state of the section of Common lattice  Control of the section of the section of Common lattice  Control of the sec			32 60 2 10
Carille Co Greige Class Hy S. January  Cost to General District Congress Control of Comments  Sold of Comments of the Congress Control of Comments  Cost of Comments of Control of Congress Control of Comments  Cost of Congress of Congr			
Consider the Grand Control of Comments of			
Constitute Greize Clour 1877 R. Jamier  205. 80 30. 97  Confirmation . Constitute Grange Court 1877  Con 196  Constitute Grange Court 1877  Con 196  Constitute Grange Court 1877  Con 196  Constitute of Court 1877  Constitute Constitute Constitute of Sound Common licitive land of Constitute of Co		. Le Oscerus Q. James	
203. 50  30. 97  203. 50  30. 97  204. 97  205. 97  206. 97  207  207  207  207  207  207  207  2			
203. 50  30. 97  203. 50  30. 97  204. 97  205. 97  206. 97  207  207  207  207  207  207  207  2	5	Christile Coming Contraction ( XT	
So. 99 Complier, Certific Guinge Court 1877 Q. Varming South Star Significant of the Star Star Star Star Star Star Star Star			
and for bound profession is Carriere agistiant on son norm prosposal of Comme latrice.  Land Sonia Comme profession is Carriere agistiant on son norm prosposal of Comme latrice.  Land Sonia Consider to Social as Social and Sonial Considered to Comme latrice.  Land Sonia Considered to Social associal control of Comme latrice.  Land Sonia to Social associal control of Carriere to Carriere to Carriere to Carriere.  Land Sonia to Social and Confession of the unique:  Carrier to Sonia to Sonial of the surger of Carriere.  Land Sonial of the Mark of the Sonial Confession of the unique:  Carrier to Carrier to Carrier of the Sonial			
Company of Company agistant on Some name prospersed of Comme ludice  Lettel Some English & Cominary agistant on Some name prospersed of Comme ludice  Lettel Some Superior of Comme ludice  Later agricultural of American Some states of Comme ludice  Consider the Consider Some states of Consideration of Considerate of Considerate  Lines 1872 Linear peur histoir of file unique:  Case 1872 Linear peur histoir of file unique:  Case 1874 Considerate  Totally de la page	257 77		
Total de la page	100 M		
Consider Vanis de la	1 65 15	Compare of Cofales Ausat Vence de Vonis Saul Sans	
Cariore Paul Vine et diese opientseur à Carrinae le l'ingt trois  l'inie 1872 himme pour birdier son fils migne:  Carrinae l'ingt trois  Paul Emissier 29é de 18 aux, agriculteur à Carrinae  Totate de la page		Selection & Comerace agistrant on Son nome personnel et Comme lustrice	
Jant Verne et diese agriculteur à Carrinae le l'ingt trois  Sirie 1872 fainure paux déviséer den fils mique :  Carring  Paul Consliée, agré de 18 aux, agriculteur à Carrine  Totale de la page		gale to In file di-africe nommes	The state of the s
Carrier 1872 Sinis 1872 trinum pays histor of file unique:  ( 1802 1872 trinum pays histor of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays histor of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays histor of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays histor of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1802 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1803 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1872 trinum pays history of file unique:  ( 1804 1873 1873 1873 1873 1873 1873 1873 1873		Variede a fait to reclaration dievante:	
Totaux de la page. 32 60 Reports. 471 20 42	de a Carino	Lant Vist : A (C) . ah!	
Totaux de la page	Hirrier 1872	Levier 1872 tainour peur heiter Jen file unique;	
Totaux de la page	Callo nong	Laut Comilies age de 18 ans agriculture ; (C).	
Totaux de la page	W 166	January Calenae	
Reports 171 20 42			
		Тотаих de la page	. 32 60 8
Тотапх 203 80 50		Reports	171 20 42
		TOTAUX.	203 80 50

chaque décla-	DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DECÈS. 1 <sup>re</sup> PARTIE. Nº 6. (1874.)
e du nom, des micile du dé- u décès, et du	simple et en sus. décimes.
à souche des	fr. c. fr. c.
	Que termes de Son testament rem Me anguer no Parenne
76	a 24 Novembre 1860, corregists Daying hier to Sefunt a logue is
	La some du nonneic, l'aufeuit su rie varant de :
534	1 La cuisi. De al (D) D
321	L'habitating au ty De Chuance Dependant de no mairon
	L'habitating à Carriraes es dels chambre au premier étave
T. J	appelée le grande touter deux garnies des moubles qu'elles ron
0	Comerond & Long Vich.
	D'une time à Charense, quartier le Fradel de quinge
	ares Sociante centiares Seclares d'un revenu vell de 19 voye franç
	0. 12,
	Cafrital par 12. so Cent cinquante frames 150.
	Row i 3% Quatre france quatre rings es 4 80 120
	Il Soprand De cetter Succession, Co valuem Suirontes:
	Ind. 1.
	1º Harli V. V. V. J.
1.	" Aprilit évalue lings francs 200,
	2 Von cabinet De Vingt Cing from 25.
	30 Une commode de quarente frances 40.
	In Mone table, une cledence, Time chanies
	Vingt frames 20.
	Co Mostenuile De Cuisine d'une valeur
	'On hone frames 30.
	Cosal Cent beade cing frances 135. 135.
	Core Cent wente cing grown
	Co objete de housens Dans la pières Sommies à
	Parafruit de la Veuse.
	6° Un lit de Vings frances
	go Un cabinet de Vines frances 20.
	8° Effet retements er lange du difuns, cinquante for 50.
	I come mine
	10 Whe route ordinare of grante
	Cord Enois and Sixante Cing flow, 365.
	Rem 2 1 10 Cris flower quetro might of
	Rem 2 3% Sur 135 en 6: 10 Deux floure guarante Cg 3 40 . 6.
	Immenble non louis - ceristoine de Casairac.
	5° 20 Time Rosan A 2184 1.56}
	20 8. 's Chemin de Taqueerolle 18th . 70
	3 12. 110 pature, Co Combo & aynard & 118 15
	5. 2. 70 mirien, la Contrille 824 .43
	6. 8. 70 times { 925 1.39 12
	4. 36. 30 signe olis. } 826 7.98)
	8. 5. 40 3 6, Seriores 1039 . 763
	9. 2. 20 } y
	Totaux de la page
	Reports 203 80 50

The second secon	Numéro échu dans e tirage.	1° Noms de famille;  2° Pránoms ou noms de baptême;  3° Surnoms.	DATE de LA NAISSANCE:  1° Jour; 2° Mois; 3° Au. 3.	LIEUX  DE LA NAISSANCE, résidence personnelle des jeunes gens; noms, prénoms et domicile des pères et mères.  4.	PROFESSIONS  des  JEUNES GENS.	TAILLE.  Mètres.  mètres.  6.	MOTIFS D'EXEMPTION OU DE DISPEND que les jeunes genn ou ceux qui les représentes se proposent de conseil de raire valoir devant le conseil de raire valoir devant le conseil de raire valoir de raire valoir devant le conseil de raire valoir des motifs.
THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH	13	2º Sui	20 Mar	Né à Canarace cantou de Amaracet départ <sup>ert</sup> day on résidant à 2 canton d2 départ <sup>ert</sup> d fils de fect haure et d. Servier attabeth domiciliés à Canaracet de de la	Cult		fracture gamele

Liste du tirage au sort Paut Louis

	DECISIONS PRISES PAR	The state of the s	THE REAL PROPERTY OF THE PARTY	
PENDANT LES OPÉRATIONS DE LA LEVÉE.		et concernant l	OPÉRATIONS DE LA LEVÉE, les jeunes gens ayant un numéro pris parmi ceux appelés.	OBSERVATIONS.
pécision.	MOTIFS DE LA DÉCISION.	DÉCISION.	MOTIFS DE LA DÉCISION	13.
Exemple	Difformite dubrango	xuche j		000
Son				1.2

Page 2

Nom: Claut	NUMÉRO MATRICULE DU RECRUTEMENT: 29	
Nom: Suul	CLASSE DE MOBILISATION: 1919 191	13
Prénoms: Ernest, Emilier Surnoms:	SIGNALEMENT	
ÉTAT CIVIL	Cheveux: blond fonce Yeux: blens Front: moyen Noz: restiliting	
Né le 14 Juin 1894, , à Caveirac	Visage: large  Renseignements physionomiques complémentaires:	
canton de 15t. Mannert département du gand, résidant	Tenedgement processing to the compensation of	120
département du Gard, profession de cultivateur,	Taille: 1 mètre_65_centimètres.	- 1.
et de Jangeon nolles Alix, canton de the Mannert,	Taille rectifiée : 1 mètre 66 centimètres.	
lépartement des gard.	Marques particulières.	
Marié le		
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS	DEGRÉ D'INSTRUCTION	
charge dans la	1	
Classé dans la	CORPS D'AFFECTATION AU MATRI	RICUL
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES	CONTROLE SPÉCIAL OU réper	COLUMN TO SERVICE
Burrice an coryos de 27 Casit 1916	6. Hegement & antillerie de 98:	
Parkelle all the Salar is a state of all all the the Charles and the state of the s	266. Negl dark Sould	***
1919 Paste ou 166. Régiment Sartillèrie de bamp agne	111. Rg. Ordine Loundes	4
22 congé Mimito de domobilisation le 4 lefiteriolise 1919	2 /	S. 12
f sogrames Coversac (gard)	Tag I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	
ffecté au 116 · Régiment d'Artillerie Lourde	all from street	2
are on 19 m R= 2 detillere le 1 cotobre 1922	Artillerie No 25	
D. M. 7335 Hugen on Octobe 1922	151 R. H. 18. Ch	
affecte an C. M. Grape Cole 55 10 20 Mov. 2936	reserve	
prani dons la fusition e/ affectation le 15 Jaurier 1938	er er ref	
1 groupe de protection au corps le 25/1/39	P H I E	
Mechican 151: R. R. 18: C" Interieur.	LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES	cile
Affecte a la classe de moti sation de 1913 père de	Dates   Communes   Subdivisions de région	D Domicile R Résidence
2 Infants (Loi du 31 Mars 1926, Art. 58) le 15-12-39		
De la Gesse 1913 agranteer Jang can Defresh 15		
Le Stones 1940 tage des Constroles te la jeane 400.		
a carriac care	THE STREET OF TH	
Passe dans la position "affectation reservée le		
Démobilisé le 16.8.4		
Par 13 D. D. do Concernan		
Se luire à Camas	100000000000000000000000000000000000000	
	1. CITE a CHANI	
	291, 4 17-4.26	
	t A A	
And torp Start research evice de(Du. au	EPOQUE  A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS:  De réconsulte L'HOMME DOIT PASSER DANS:  La Libertatie	ION
tor	de l'armée active l'armée territoriale la réserve de l'armée du service milita	aire

Fiche matricule Paut Ernest

### **BIBLIOGRAPHIE**

Boyer Olivier, Caveirac, porte de la Vaunage, Protohistoire et antiquité, p.57 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

Chareyre Philippe, La Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle, La population de la Vaunage au XIX<sup>e</sup> siècle, p. 89 – collection colporteur, ouvrage collectif,éd. Lacour, 1996.

Gaussent Jean-Claude, Caveirac, porte de la Vaunage, Catholiques et protestants à Caveirac du XII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle, p.434 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

Lacroix Dominique, L'annuaire du Gard des paroisses et communes de France, p. 59, éd. Du C.N.R.S , 1986.

Mejean René, Caveirac, porte de la Vaunage, Les seigneuries et les seigneurs, p.189, 190 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

Sabot Thierry, La valeur des biens, niveau de vie et fortune de nos ancêtres, p.27, collection Thema, histoire et généalogie, éd. Thisa, 2018, étude d'un texte de Louis-René Villermé, Tableau de l'état physique et moral des ouvriers, 1840.

Signoli Michel, Vers un système d'information géographique pour l'étude des épidémies du passé, Congrès de la Commission Internationale de Démographie Historique : Données nominatives et nouveaux développements en démographie historique, Jul 2005, Sydney, Australie

Trauchessec Gérard, Caveirac, porte de la Vaunage, Les autres activités, p.527 - collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

Trauchessec Gérard, Caveirac, porte de la Vaunage, Le château: que reste-t'il en l'an 2000 ? p.121 – collections monographies vaunageoles n°4, ouvrage collectif, éd. Association Maurice Aliger, 2007.

# **SOURCES INTERNET**

https://fr.wikipedia.org,

https://archives.fr

https://www.larousse.fr

https://www.geoportail.gouv.fr/carte

 $h\underline{ttps://www.vignevin.com/publications/fiches-pratiques/le-phylloxera}$ 

### REMERCIEMENTS\_

Tout d'abord, mes remerciements vont à l'ensemble des professeurs du diplôme universitaire généalogie et histoire des familles de l'université Vauban de Nîmes.

Le contenu, la qualité des cours, les échanges furent enrichissants bien au-delà de mes attentes. Ces six mois sont passés vite, trop vite!

Un merci particulier à Mr Cosson Stéphane, professeur de généalogie, toujours à l'écoute et disponible pour répondre à toutes mes interrogations et qui, grâce à ses multiples anecdotes de vie professionnelle rend ses cours vivants et passionnants!

Merci à la promotion « les CrocArchives » pour les échanges et l'entraide toujours dans la bonne humeur !

Merci aux secrétaires de mairie des communes de Caveirac et d'Arphy pour leurs gentillesses et leurs disponibilités à mon égard.

Enfin, merci à mon ami Gérard Trauchessec pour la relecture, les corrections de mon mémoire et les suggestions et idées notamment sur la vie dans ce village de Caveirac, qu'il affectionne tant.

Je profite de ce mémoire pour évoquer Marcel Baccou ancien archiviste des archives départementales du Gard qui m'a guidé au tout début de mes recherches lorsque j'avais franchi la porte des archives en 1993. Merci Marcel, je n'ai rien oublié de ces précieux conseils!

Pour finir un grand, un immense MERCI à ma famille, mon mari pour son soutien sans faille, son appui logistique au quotidien et mes enfants qui m'ont également soutenus. Cela m'a permis de vivre pleinement ces six mois de formation.

A tous, merci encore.